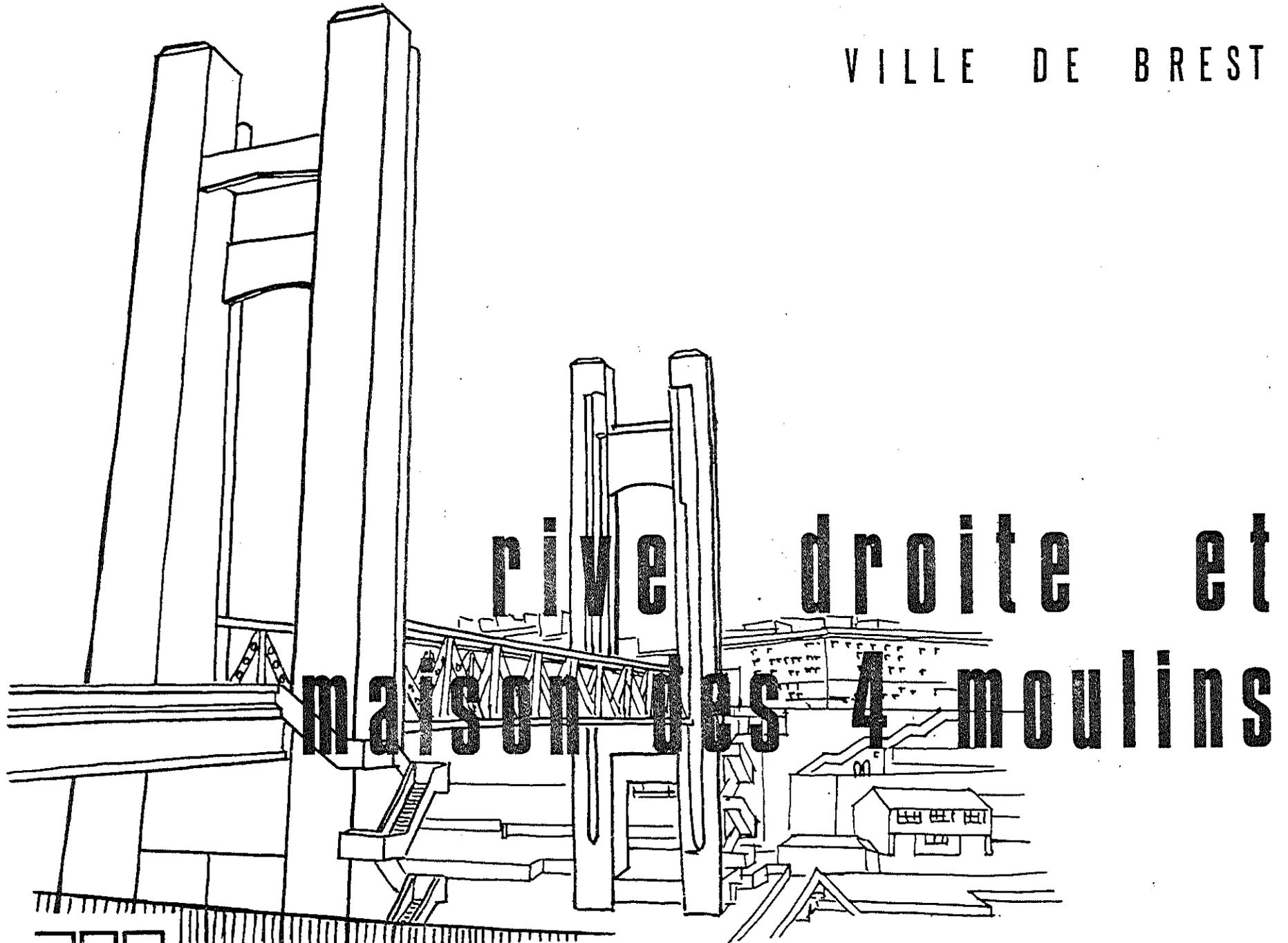


VILLE DE BREST



janvier 1982

une étude de l'association pour l'environnement pédagogique

VILLE DE BREST

RIVE DROITE ET MAISON DES 4 MOULINS

Etude réalisée par :

E. AUJAME architecte urbaniste
C. BENSIMON architecte urbaniste
S. DAVID géo-architecte
F. HELARD éducatrice
P. LEFEBVRE formation à la gestion
J.P. QUIQUER biologiste

avec la participation des responsables d'équipements et d'associations du quartier,
des associations scientifiques.

TABLE DES MATIERES

	P a g e s	
OBJECTIFS DE L'ETUDE		
	1	
I- Les équipements collectifs existants		
utilisation et besoins	2	
7 cartes pour une analyse urbaine	4	
fichier des équipements	5	
occupation, disponibilités, demandes	6	
II- Réaménagement des 4 Moulins	11	
demandes classées des associations et de la bibliothèque annexe	14	
programmation architecturale	28	
liste des locaux existants	39	
schéma général des relations et légende	41	
espaces extérieurs	42	
utilisation et disponibilité de la maison des 4 Moulins	43	
III- Gestion		47
Fonctionnement administratif et financier		50
animation		56
structures		59
Annexes		
1° Règlement type pour utilisation du labo-photo		63
2° Normes pour la construction d'une bibliothèque		66
3° Ameublement d'une bibliothèque		67

PRESENTATION, OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les élus de la Ville de Brest avaient, depuis plusieurs années, le souci d'une vue prospective sur l'action culturelle, éducative, sociale et sportive. En particulier, il leur importait devant une demande de locaux pour une activité de cette nature, d'être en mesure de décider s'il était nécessaire de créer de nouveaux équipements, ou si le patrimoine de la Ville suffisait à satisfaire ce besoin.

Il leur semblait nécessaire de mettre au point une sorte de tableau de bord de l'utilisation des équipements municipaux, tableau qui puisse être mis aisément à jour, et qui facilite la vue globale et la prise de décision devant les demandes au coup par coup.

C'est à l'occasion du réaménagement, devenu urgent, d'une ancienne école désaffectée aux Quatre Moulins, qu'ils ont saisi l'occasion d'en savoir plus sur les équipements collectifs de l'ensemble de la Rive Droite.

Depuis la création du service de l'Information et de la Démocratisation de la Vie Locale à la Mairie de Brest, les demandes des diverses Associations en locaux ou aides de toutes sortes, sont recueillies systématiquement dans le but d'y donner satisfaction dans la mesure du possible.

Une étude portant sur la Rive Droite et comportant deux volets complémentaires a été alors confiée à l'Association pour l'Environnement Pédagogique (A.E.P.)

1. Recensement des équipements collectifs, nature, destination, objectifs, degré d'utilisation, disponibilité éventuelle, demandes en lieux d'activités concernant ce secteur de la ville.
2. Programmation avec les usagers de l'ancienne école des 4 Moulins.

Pour les équipements collectifs de la Rive Droite il était prévu qu'après une phase d'investigations et d'enquêtes sur place, des commissions d'habitants et d'élus volontaires seraient constituées pour examiner avec l'A.E.P. les données et les propositions afin de mettre à jour les premières, et modifier éventuellement les dernières.

Ces réunions se sont tenues à la Mairie de Saint Pierre ; elles ont été complétées par des échanges de lettres avec certains participants, l'exposition des résultats au fur et à mesure de leur production, ainsi que l'envoi des comptes-rendus aux participants.

Quand à la programmation des locaux de l'ancienne école des Quatre Moulins, elle a fait l'objet de plusieurs réunions avec les responsables des Associations pressenties et les Services de la Ville de Brest.

I - LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS EXISTANTS
LEUR UTILISATION
LES BESOINS EXPRIMES EN
LOCAUX

A- LA METHODE

Recensement des équipements

Tous les bâtiments municipaux étant recensés dans les fichiers informatiques de la Ville de Brest, nous avons sélectionné les bâtiments à caractère social, éducatif, culturel, sportif ou de loisirs, compte tenu de l'objectif de la présente étude. Pour les établissements scolaires, la Ville ayant réalisé un recensement des locaux disponibles sur toute la ville, nous n'avons pas jugé utile de renouveler l'enquête auprès d'eux.

Enquêtes

Nous avons procédé à des entretiens semi-dirigés auprès de tous les responsables de ces équipements ainsi qu'auprès des personnes nous ayant été signalées comme susceptibles d'élargir l'information.

Cette enquête avait pour but : d'une part de connaître l'utilisation actuelle de chaque bâtiment, local par local, et d'autre part les demandes de locaux, émises par les personnes interrogées, en leur nom ou au nom de demandeurs dont ils avaient connaissance.

Nous avons axé l'enquête sur deux points :

- l'utilisation des locaux :
 - . activités pratiquées

- . utilisateurs (âge, nombre, provenance géographique)
- . personnel (animateurs à temps plein, mi-temps..)
- . occupation hebdomadaire (nombre de mois par an, de jours par semaine, d'heures par jour).

- les souhaits, les demandes
 - . activités nouvelles programmées et autres projets à court terme
 - . demandes en liaison avec l'équipement (locaux, matériel, personnel...)
 - . souhaits pour l'ensemble du quartier.
- les plans des locaux étaient également recueillis lors de ces enquêtes.

Analyse des données recueillies :

L'ensemble des renseignements recueilli a été mis sous forme de cartes et tableaux

Cartes : . Cartes des quartiers

- . Carte de localisation des équipements par nature (équipements socio-éducatifs, de loisirs, scolaires, sportifs)
- . Carte de zones d'activités
- . Carte des transports en commun
- . Carte des circulations

Tableaux : . Plannings d'utilisation des locaux des différents équipements recensés de la Rive Droite

- . Demandes de locaux, d'équipements

Réunions publiques, exposition

Des panneaux sur la foire aux associations, des articles dans la presse écrite, dans le bulletin municipal, un communiqué radiophonique, des affiches chez les commerçants et en ville, ont annoncé ces réunions à la population.

Une première réunion s'est tenue le 13 Octobre à la Mairie annexe de St Pierre. Cette réunion avait pour but :

- de sensibiliser les usagers et les responsables des équipements collectifs en leur apportant les premiers éléments de l'étude A.E.P.
- de dégager un groupe de travail afin de poursuivre les réflexions engagées.

Ce groupe de travail (constitué des responsables des équipements collectifs et de diverses associations) s'est réuni le 20 Octobre. Cette réunion avait pour objectif :

- de préciser les besoins en locaux, de recueillir de nouvelles demandes
- de préciser les disponibilités en locaux par la remise à jour des plannings hebdomadaires.

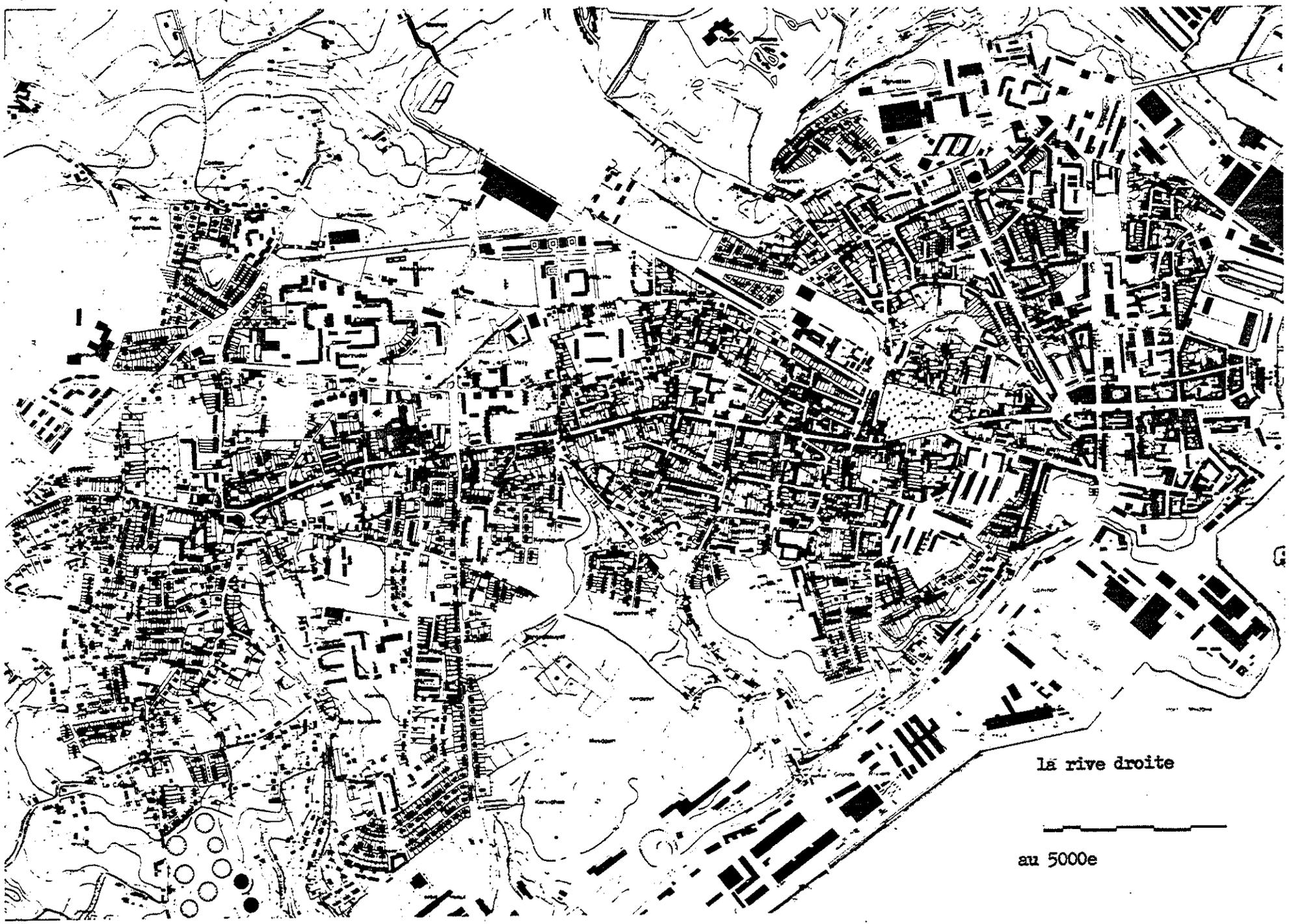
Ces réunions ont été complétées par des échanges de lettres avec les participants absents, et par une exposition. L'exposition, mise en place dans le hall de la Mairie annexe de St Pierre, était composée de panneaux expliquant les objectifs de l'étude et de documents de travail (plannings hebdomadaires, cartes d'analyse urbaine, recensement des demandes

en locaux). Les responsables absents lors des réunions étaient invités à venir y apporter les modifications ou rectificatifs qu'ils jugeaient utiles.

Une dernière rencontre le 15 Décembre a permis de présenter les résultats bruts de l'enquête : utilisation des équipements existants, lacunes, complémentarités des locaux, apport de la maison des 4 Moulins réaménagée.

7 cartes pour une
analyse urbaine

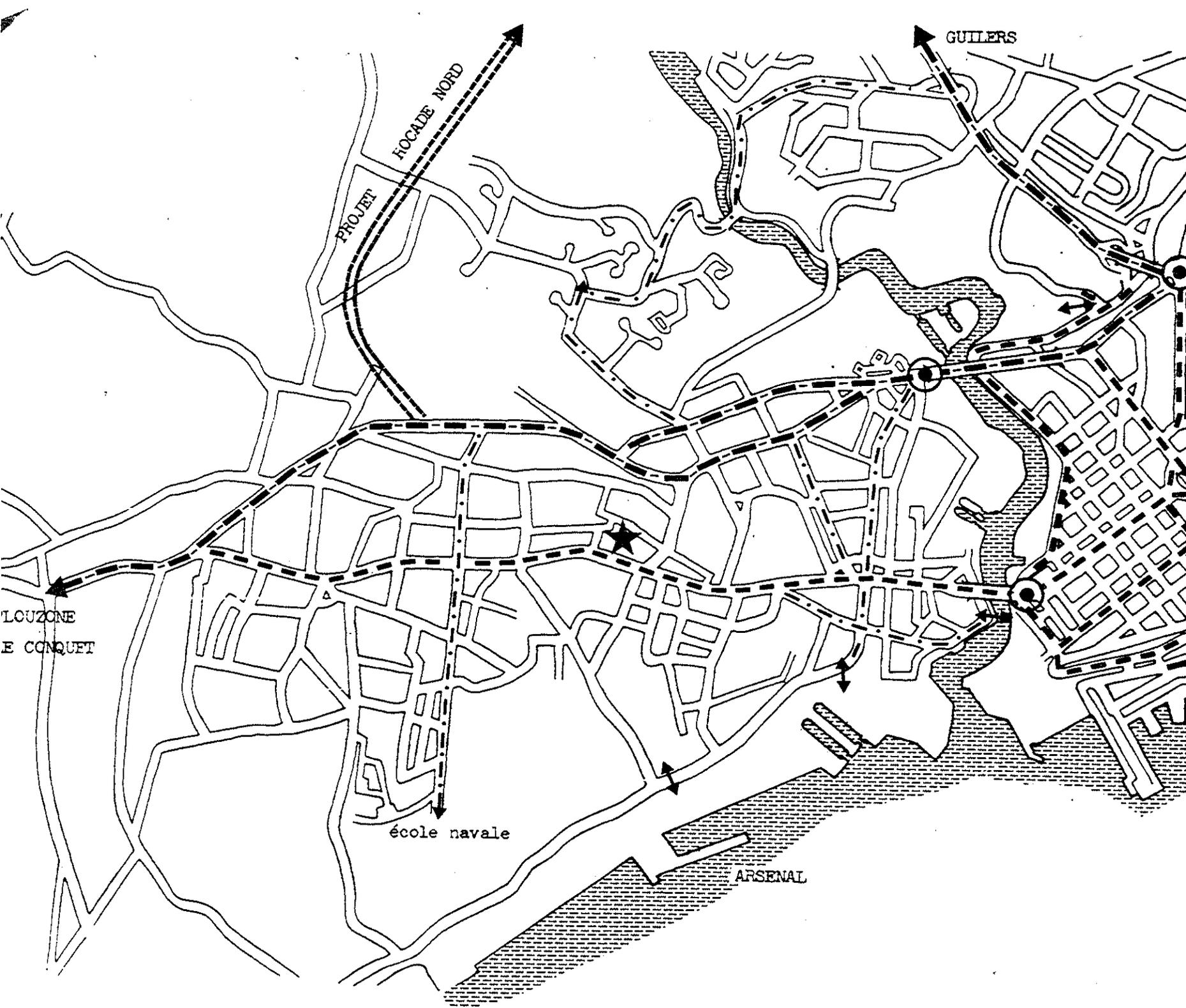
Fiche planning d'utilisation
des locaux



la rive droite



au 5000e



BREST
RIVE DROITE

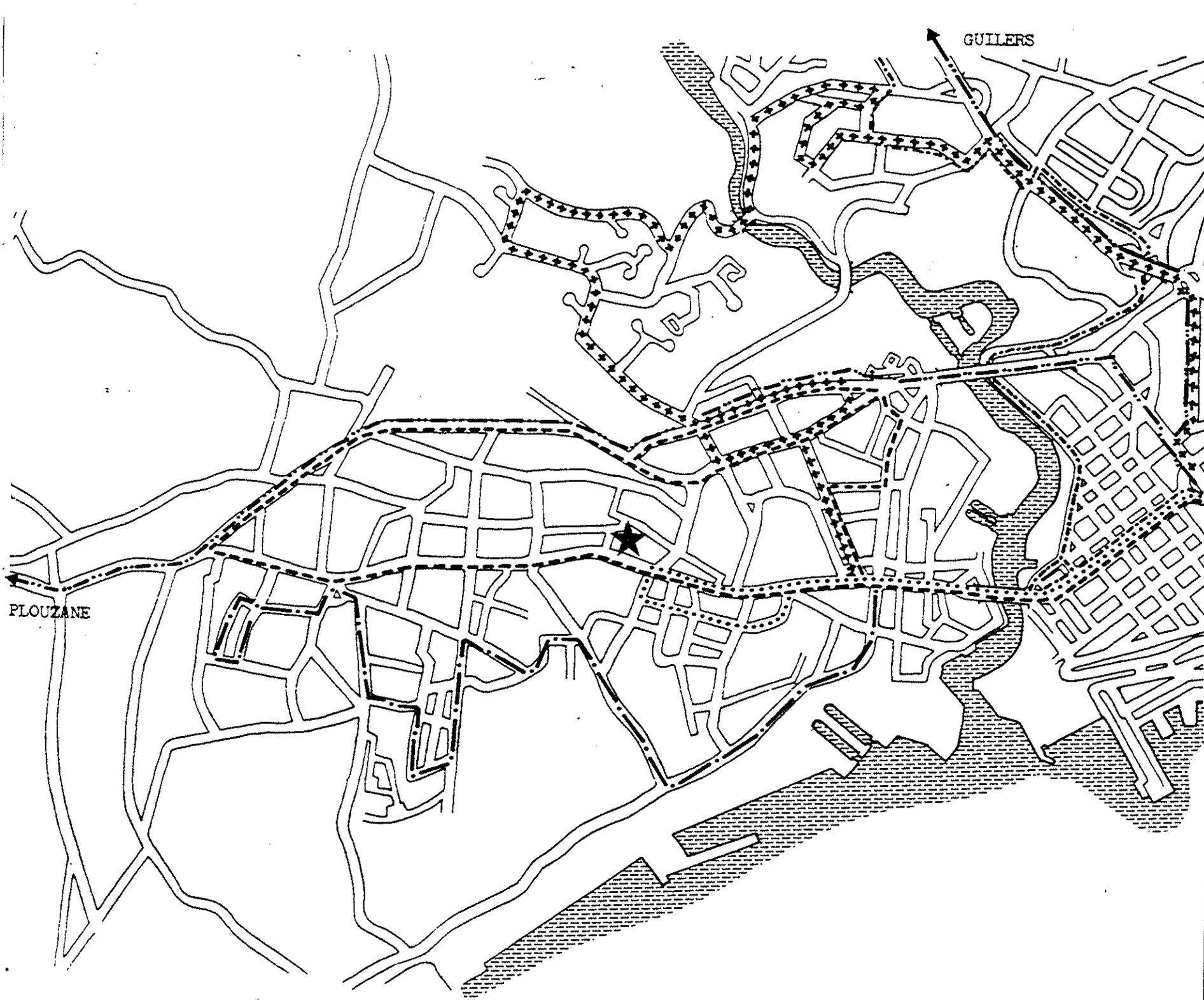
CIRCULATIONS

- axes de transit de pénétration...
- === projet rocade Nord
- - - - - voies urbaines
- . - . - . desserte des quartiers
- ⊙ noeuds de circulation
- ↔ portes de l'Arsenal
- ★ (Ancienne école des 4 Moulins)



ECHELLE
0m 150 300 450

C1



BREST
RIVE DROITE

TRANSPORTS EN
COMMUN

- LIGNES
- Iroise
 - · - Océane
 - Emeraude
 - ◆◆◆ Heolia
 - · · · Ecole navale
 - Lignes extérieures

★ Ancienne école des 4 Moulins

N C2
ECHELLE
0m 150 300 450

BREST
RIVE DROITE

ACTIVITES

 Activités
industrielles

 Activités
commerciales

 Halles
marchés

 Grande
surface

 Ancienne
école des
4 Moulins

Z.I. de
KERSTERIA

ARSENAL

Z.I. PORTUAIRE

CNEXO
COB

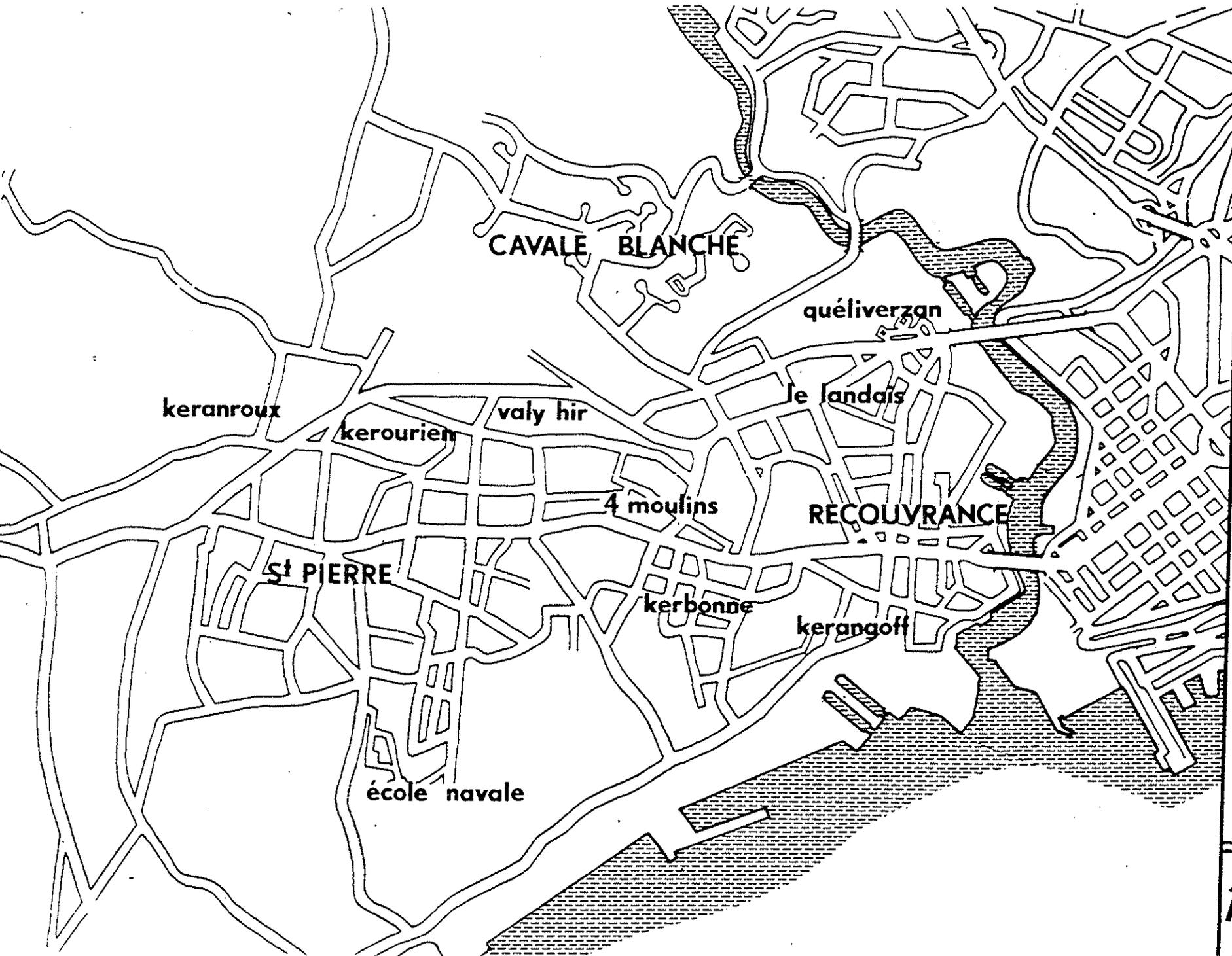
C3



ECHELLE :
0 150 300 450

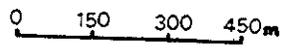
BREST
RIVE DROITE

QUARTIERS
UNITES D'HABITA-
TION



C4

ECHELLE



BREST
RIVE DROITE

EQUIPEMENTS
- SCOLAIRES
- SPORTIFS

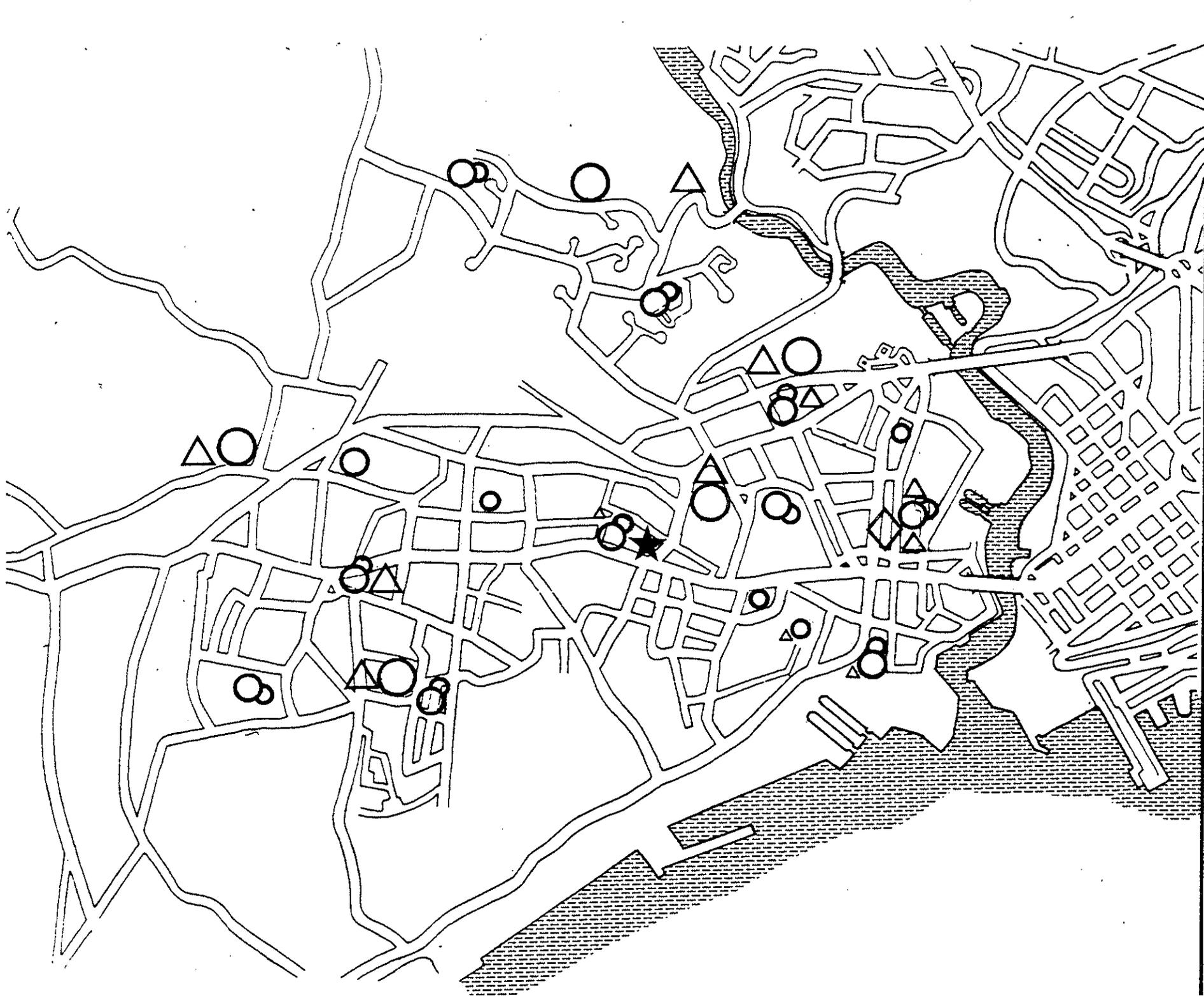
- Lycée, - C.E.S.
- ⊙ Groupe scolaire (prim et mat)
- maternelle
- △ gymnase type A
- △ gymnase type B
- △ gymnase type C
- ◇ piscine
- ★ Ancienne école des 4 Moulins

C5



ECHELLE

0m 150 300 450

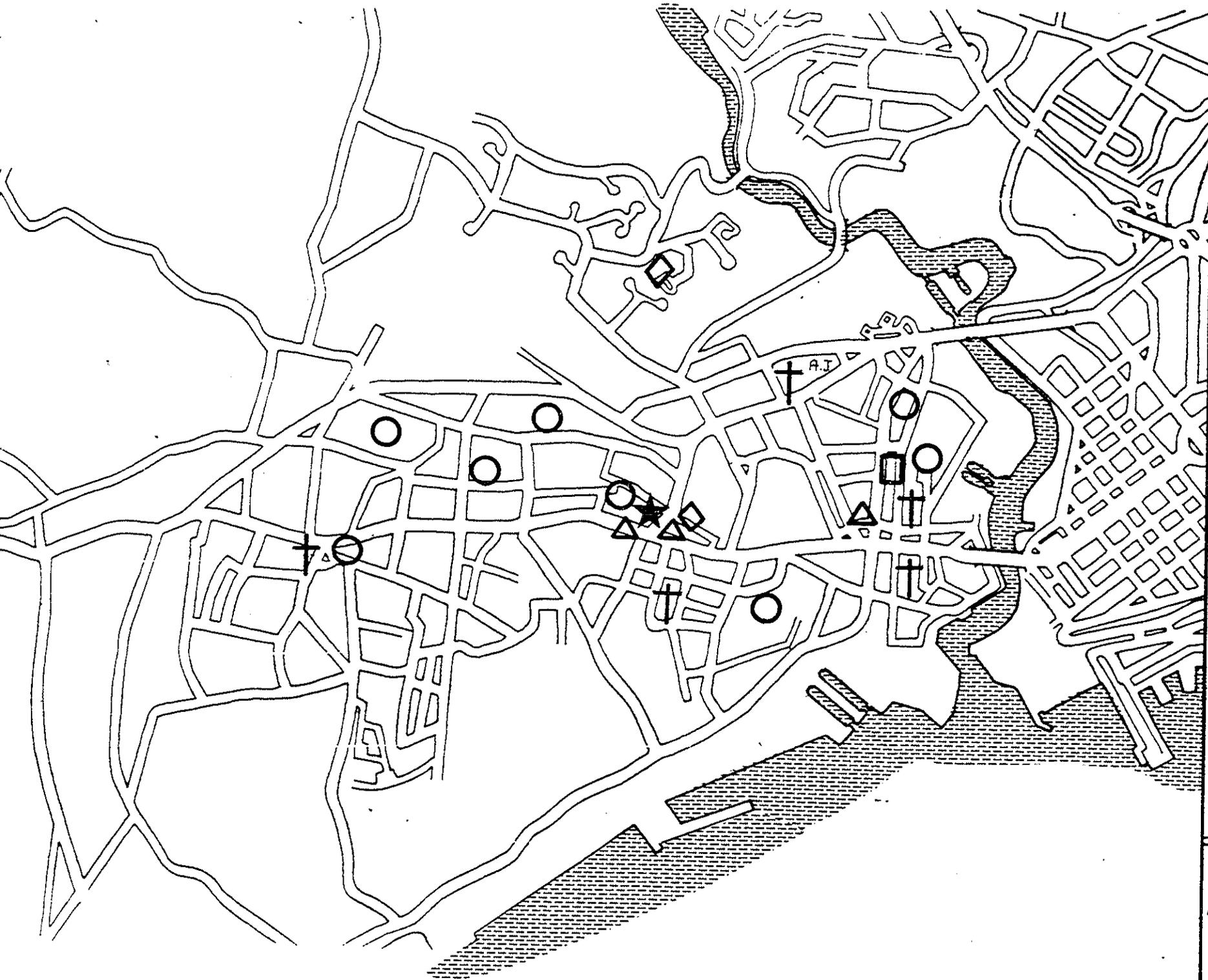


BREST

RIVE DROITE

EQUIPEMENTS
PUBLICS

- Centres sociaux
Maisons pour
tous
Clubs jeune age
- △ Administration
- ◇ Bibliothèques
- Crèches
- Jardins publics
- ★ Ancienne école
des 4 Moulins



Echelle

0 150 300 450m

C6

OCCUPATION DES LOCAUX

PATRONAGE LE SCULL

Rue Tartu

Fonctionnement 80-81

SALLES	JOURS								DISPONIBILITES											
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche													
R.d.C. Grande salle 160m ²																				
R.d.C. Salle bar																				
1er étage Salle 1 26m ²																				
1er étage Salle 2 40m ²																				
1er étage Salle 3 41m ²																				

FICHE SPECIMEN

DEMANDES liées à L'EQUIPEMENT

DEMANDES liées au QUARTIER

- Création à la rentrée d'une école de karaté et hand-ball.
Nécessité d'une salle pour les accueillir par extension
du patronage (Bâtiment annexe :
- rez-de-chaussée : salle de sport - danses
- étage : salle d'activité, ateliers.)

B- ANALYSE - SYNTHÈSE

Au début du mois de novembre, nous disposions de l'ensemble des éléments mis à jour concernant les disponibilités et les demandes de locaux sur la Rive Droite.

Nous avons pu établir ainsi deux types de documents

1- Un fichier comprenant une fiche par équipement, rassemblant les données suivantes :

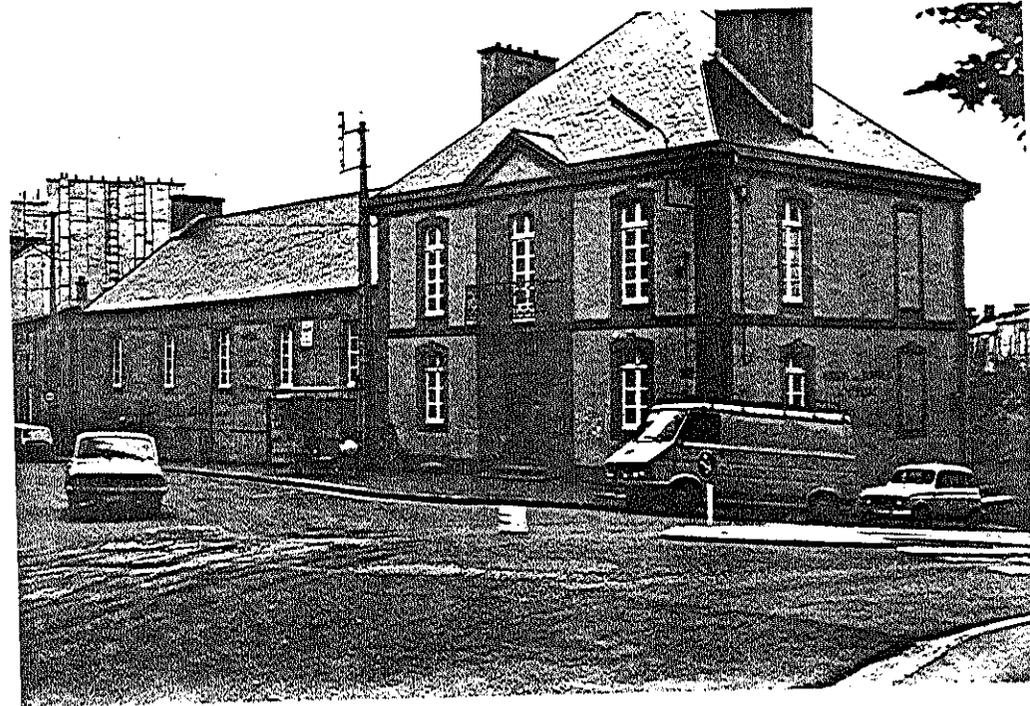
- éléments descriptifs de l'équipement (liste des activités, effectifs des usagers, classe d'âge...)
- liste des locaux et leur occupation hebdomadaire par demi-journée
- les disponibilités par type de salles et par demi-journée
- les demandes liées à l'équipement, les demandes liées au quartier.

MAISON DE QUARTIER DE SAINT-PIERRE

La maison de quartier de Saint-Pierre fonctionne depuis 1978-79 rue Victor Euzen. De par sa situation à l'extrême ouest de la ville, la maison dessert un large secteur dont 3 quartiers populaires: Kerber, Kerargaouyat, Keranquééré. De nombreuses activités ont été mises en place pour répondre aux besoins de cette population et en particulier des enfants et des adolescents:

- Animations ponctuelles sur un thème dans la maison ou dans la rue.
- Développement d'un secteur d'information pour les jeunes en relation avec le centre de documentation et la bibliothèque (ex: journées organisées sur un thème: "le droit des jeunes", "le jouet et le livre"). Les animateurs souhaitent dans l'avenir mettre l'accent sur ce secteur information plus que sur les activités de la maison qui, elles, "tournent" toutes seules.
- Mise en place d'un atelier de mécanique permanent en collaboration avec la Fédération Culture et Liberté. Un ancien garage va être loué rue Mesny pour abriter l'Atelier Populaire de Mécanique (association) qui fonctionnerait le mercredi et le samedi après-midi. Il accueillerait les gens du quartier souhaitant réparer leur voiture, des stages de formation, mais permettrait aux adolescents de s'intéresser de plus près à la mécanique dans une structure relativement souple.
- Projet de terrain d'aventure à Kerargaouyat en collaboration avec différentes associations du quartier (jardin public, jeux de boules, jardins scolaires, éventuellement jardins ouvriers).

Objectifs : Problèmes de l'accueil des adolescents qui n'est pas résolu à l'intérieur de la maison.
Développement du secteur information.



OCCUPATION DES LOCAUX

MAISON DE QUARTIER DE ST PIERRE
Place Quilbignan

JOURS SALLES	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche	DISPONIBILITES
	Salle polyvalente 130m ²							
Salle de réunion 73m ²								
Atelier 1 57m ²								
Atelier 2 50m ²								
Atelier 3 41m ²								

Fonctionnement 81-82

2 animateurs
1 secrétaire
8 vacataires pour activités spécifiques
34 bénévoles pour activités, animations ponctuelles
400 adhérents activités diverses (une quinzaine)
80-100 personnes pour club 3ème age
Provenance géographique : quartiers de Kerber, Kerargaouyat et Keranqué-ré.

DEMANDES liées à L'EQUIPEMENT

- Atelier de mécanique permanent en liaison avec Culture et Liberté pour stages et individuels.

DEMANDES liées au QUARTIER

- Espaces verts - Demande formulée par les personnes âgées.
- Piscine pour les enfants
- Problème de l'accueil des adolescents.

MAISON POUR TOUS DU VALY-HIR

Depuis 1978, date à laquelle la M.P.T. s'est constituée en association loi 1901 affiliée à la F.O.L. un choix a été fait par les animateurs:

- mettre en place une Maison pour Tous qui serve les habitants du quartier et des quartiers populaires avoisinants (Kerourien, Keranroux, Valy-Hir) et qui soit tournée en priorité vers les enfants et adolescents du quartier.

A l'intérieur de la Maison fonctionnent des activités classiques mais l'accent a été plus porté sur les activités extérieures à la Maison car ce sont elles qui intéressent le plus les jeunes.

- *constitution d'un C.L.S.H. (centre de loisirs sans hébergement); enfants jusqu'à 12 ans pendant les vacances scolaires et certains week-ends.

- *activités canoës (adolescents)

Fonctionnant le mercredi et le samedi après-midi, ces activités regroupent un grand nombre d'enfants et d'adolescents qui ont ainsi la possibilité de passer leur journée à l'extérieur du quartier.

Les projets recueillis auprès des animateurs poursuivent cet objectif:

- terrain en cours d'aménagement rue André Gide (terrains de foot et hand non réglementaires et espaces de jeux).
- recherche de locaux pour la constitution d'un atelier bois pour adolescents (locaux indépendants de la M.P.T.).

La mise en place de ces activités tournées vers les adolescents nécessite la création d'un poste

à plein temps d'animateur.

Ces jeunes recherchent des contacts, la présence d'animateur en permanence; la M.P.T. représente leur seconde famille.

Objectifs: Activités tournées vers adolescents.

Recherche de personnel et locaux pour compléter le travail commencé.



OCCUPATION DES LOCAUX

MAISON POUR TOUS DU VALY-HIR
Rue des Frères Goncourt

JOURS SALLES	JOURS							DISPONIBILITES
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
1er étage Grande Salle 140 m ²								
1er étage salle moyenne	Réunions							
1er étage Salle A								
1er étage Salle B								
R.d.C. Atelier 29m ² Robotique								
R.d.C. Salle ext. 34m ²	Non programmé							
1er étage Ancien bureau			Occupation à temps complet					

Fonctionnement 81-82

2 animateurs - 1 secrétaire + intervenants pour activités rémunérées en stages formations

400 adhérents

Adultes Labo photo 20 pers.
 Tissage 10 pers.
 Couture 12 pers.
 Danse populaire 25 pers.
 Atelier poterie 10 pers.
 Gymn. féd. 40 pers.
 Club 3ème âge 45 pers.

Adolescents

Ping-pong- Canoë
Participation à la vie de la maison

Enfants

Activités à l'extérieur le mercredi et samedi après-midi (140 inscrits)

Provenance des adhérents :

Kerourien - Keranroux et Valy-Hir

DEMANDES liées à L'EQUIPEMENT

- local pour entreposer du matériel (canoës par ex.) local en vue rue Pierre Mac Orlan (à voir)
- Locaux pour des ateliers adolescents (bois-mécanique)
- Animateur à temps plein pour adolescents

DEMANDES liées à L'ACTIVITE

- Implantation de petits commerces

CENTRE SOCIAL DE KEROURIEN

Le Centre social de Kerourien fonctionne depuis 10 ans maintenant et s'est intégré au cours des années au quartier. Il faut noter en effet que ce quartier H.L.M. regroupant 600 familles est caractérisé de par sa population: familles ayant été déplacées des baraques du Polygone, familles étrangères (Afrique du Nord, Maroc), et aujourd'hui population d'origine rurale en provenance de l'arrondissement de Brest.

"Ces familles ont-elles de meilleures conditions de vie à Kerourien qu'au Polygone ou à Saint-Renan? Ce n'est pas du tout sûr. Kerourien ne respire pas la santé, ce n'est pas un quartier où il fait bon vivre".

Extrait du rapport d'activité du Centre social.

Ce rappel rapide de Kerourien est nécessaire pour comprendre les difficultés de fonctionnement et les objectifs de travail du Centre social.

Ainsi, selon le type d'activités, le nombre et l'origine géographique des usagers varient:

- pour les activités du service économie familiale: faible participation du quartier H.L.M. (diverses actions ont été menées pour réapprendre aux habitants à se servir de la halte-garderie).

- pour les activités du secteur socio-culturel: club du 3ème âge, recrutement au niveau de l'ensemble H.L.M. (l'âge relativement âgé des personnes nuit au dynamisme du groupe).

.activités enfants-adolescents (guitare,musique): faible participation des enfants du quartier, recrutement au niveau de Saint-Pierre, Keranroux, Vally-Hir.

. Par contre les enfants des H.L.M. sont très nombreux pour les activités à l'extérieur du centre (sorties du mercredi,et patronage).

Devant le succès de ces sorties,les animateurs du centre désirent développer les activités du mercredi(sous forme de centre aéré). Cela nécessiterait un encadrement structuré (moniteurs) car pour l'instant ce sont des parents bénévoles qui assurent l'encadrement de ces sorties.

D'autre part, selon le directeur du C.S., la mise en place d'une Maison pour Tous, la création d'ateliers, seraient à envisager pour accueillir les adolescents du quartier (une cinquantaine) qui ne trouvent pas leur place dans le centre social.

Objectifs:

Répondre aux besoins des enfants du quartier.

Rechercher un second équipement (autre structure) pour accueillir les adolescents.

OCCUPATION DES LOCAUX

CENTRE SOCIAL DE KEROURIEN
Rue Pere Ricard

JOURS SALLES	DISPONIBILITES							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
R.d.C. salle de cours 35m ²								
R.d.C. Salle jeu age 55m ²								
1er étage Salle Spect 200m ²								
1er étage Salle Réuni- ons 75 m ²								
Bibliothé- que 22m ²								
Labo photo 50m ²								

Fonctionnement 8I-82

7 postes dépendant de la CAF
1 assistante sociale DDASSActivités CAF :Halte garderie, économie famili-
ale.Autres activités : (Comité d'ani-
mation du Grand Kerber)Enfants 154 inscrits (danse, sol-
fège, musique, club du mercredi,
guitare, cinéma...)Adolescents 45 inscrits (Ping-
Pong, guitare, musique, LaJo-
rettes).Adultes 244 inscrits (Poterie,
Peinture sur soie, menuiserie,
bibliothèque, gymn, photo...)Personnes âgées 61 inscrits
(gymn jeune âge, Foyer, bibliothé-
que)Provenance géographique :
Variable selon les activités.

DEMANDES liées à L'EQUIPEMENT

- Développer les activités du mercredi après-midi
(enfants du quartier H.L.M.) - Création de centre aéré
Nécessité de moniteurs.
- Insuffisance des locaux pour :
 - . Locaux consultation des nourrissons
 - . Bureau assistante sociale
 - . Réunion comité d'animation
- Auxiliaire puéricultrice

DEMANDES liées au QUARTIER

- Une Maison Pour Tous pour accueillir les enfants et les
adolescents du quartier.

CENTRE SOCIAL DE KERANGOFF

Le Centre Social fonctionne depuis 4 ans.

Dès sa réception provisoire, les bâtiments ont été investis par les groupes du quartier. Le Centre espéré depuis 10 ans répondait à une attente des groupes et associations du quartier.

En dehors des activités de la CAF, les activités socio-culturelles et socio-éducatives sont regroupées au sein du Comité de liaison et d'animation des quartiers de Kerangoff, Kerbonne, Recouvrance. Ce Comité regroupe 22 associations ou groupes proposant des activités diverses.

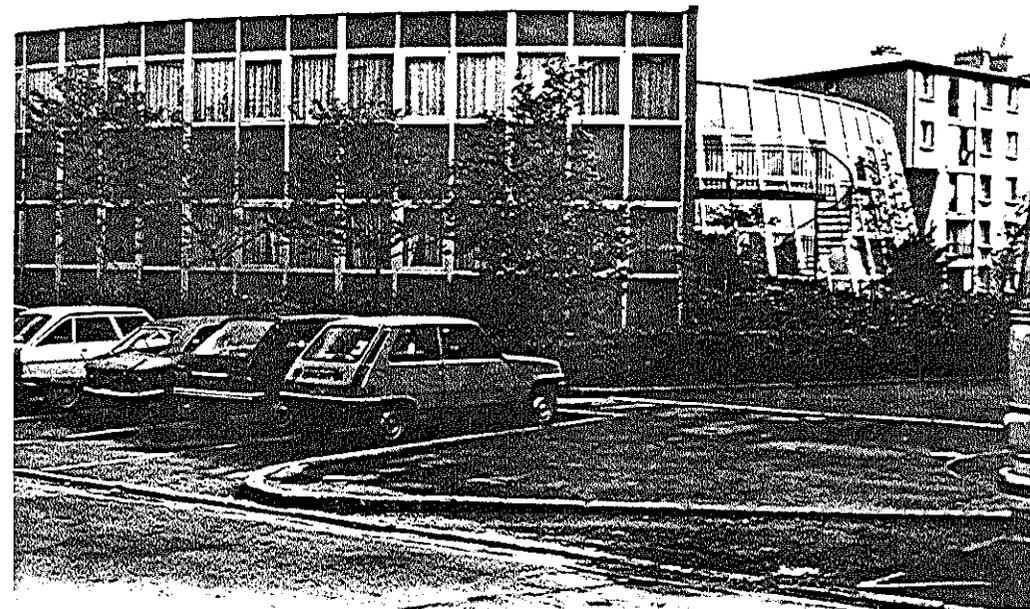
En 1977-78, l'accent avait été mis sur les activités pour enfants (ateliers du mercredi, Porte Ouverte: chaque soir de 17h à 19h aide à la réalisation des devoirs, documentation, le Pardon de Kerangoff). En 1979-80, les ateliers du mercredi ont cédé peu à peu la place aux rues du mercredi, structure plus souple essayant de toucher tous les enfants y compris ceux qui sont dans la rue.

Face à cette activité, les souhaits des animateurs résident en une augmentation du personnel (accueil et socio-éducatif). Celui-ci est très insuffisant actuellement (2 personnes) en particulier lorsque des groupes scolaires ou des stages investissent les locaux, mais aussi pour l'encadrement des enfants, adolescents, en dehors des activités qui leurs sont proposées.

Enfin, les animateurs soulignent la nécessité d'une salle de spectacles sur la Rive Droite (500 places équipée en audio-visuel).

- Quelques objectifs du Comité d'animation:

- Rester une plate-forme de rencontres des groupes et associations du quartier.
- Coller à la réalité du quartier, c'est-à-dire être à la fois une plate-forme d'étude et de recherche des besoins du quartier et un groupe de recherche et de mise en oeuvre des réponses à ces besoins.
- Animer le quartier par des actions, des activités répondant à l'attente de celui-ci.



PATRONAGE LE GOUILL

Le patronage Le Gouill installé dans les locaux depuis 1973, a fait suite au patronage de Saint-Pierre installé aux Quatre Moulins.

Celui-ci propose diverses activités socio-éducatives aux enfants et aux adultes et dispose d'une section sportive importante représentée par le Stade Quillignonnais.

Cette section envisage la création d'une école de karaté et de hand-ball prochainement.

Les locaux ne pouvant répondre à ce projet, le patronage souhaiterait l'agrandissement des locaux actuels par la construction d'un bâtiment annexe avec, au rez-de-chaussée, une salle de sports, au 1er étage des ateliers permettant aux activités socio-culturelles de se développer:
ex: labo-photo qui n'a pu bénéficier de locaux adaptés cette année.

PATRONAGE LAIQUE DE RECOUVRANCE

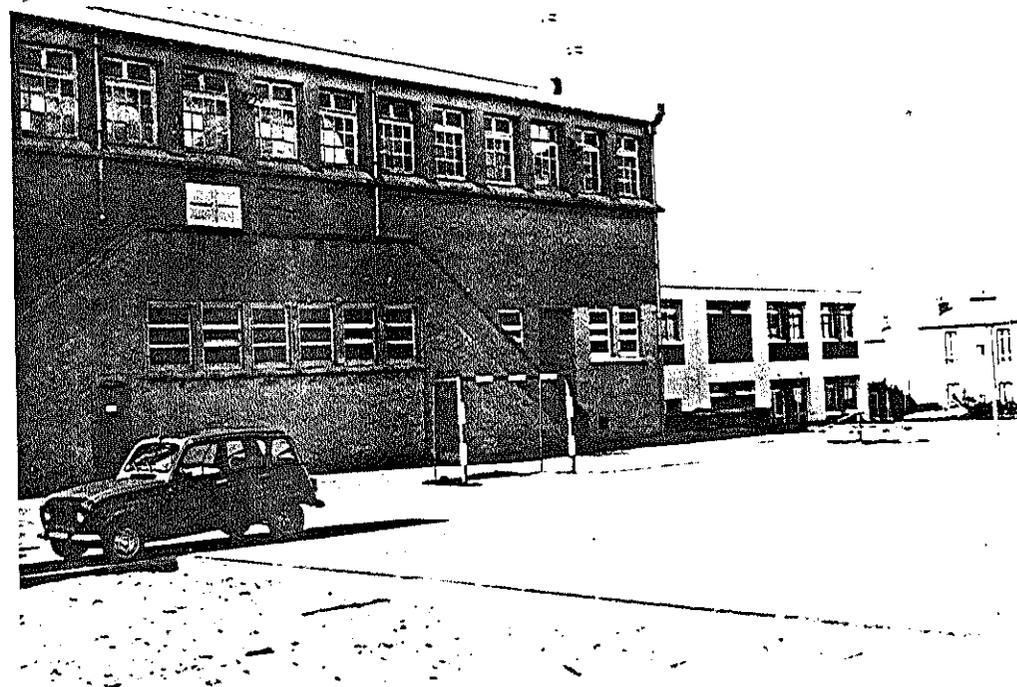
La section sportive constitue l'activité principale du PLR. Elle regroupe 400 personnes (50% des adhérents).

Les locaux (une salle de basket avec vestiaires) arrivent à saturation; les 20 équipes de basket ne disposant que d'une salle pour s'entraîner. Quant à la section de hand, elle fonctionne complètement en dehors du patronage (pas de locaux adaptés, dans la cour un terrain a été aménagé mais il n'est pas utilisable par les équipes de haut niveau).

Le PLR est donc amené à utiliser fréquemment les gymnases (Beaumanoir et Kergrach) pour les matchs du week-end, ce qui le contraint à respecter un planning rigoureux.

Il souhaite donc la construction d'un bâtiment dans la cour du PLR pouvant abriter une salle de hand et un tennis. Il est important pour le patronage que toutes les activités aient lieu intra-muros.

La salle de spectacles (765 m² - 600 places) a été utilisée jusqu'au deuxième trimestre pour le cinéma du patronage le mercredi après-midi. Aujourd'hui elle est utilisée au maximum une fois par semaine alors que d'autres équipements déplorent le manque de salles de spectacles sur la Rive Droite.



OCCUPATION DES LOCAUX

P.L.R. PATRONAGE LAIQUE DE
RECOUVRANCE
Rue Victor Rossel

SALLES	JOURS								DISPONIBILITES
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche		
Salle de spectacles 765m2	n								
	a								
	s								
Salle de basket 540m2	n								
	a								
	s								
Salle de ...	n								
	a								
	s								
Salle de ...	n								
	a								
	s								
Salle de ...	n								
	a								
	s								

Fonctionnement 81-82
1 concierge + 80 responsables et délégués bénévoles
- 800 adhérents
- Activités sportives : basket 200 personnes, hand 90 personnes, athlétisme 55 personnes, tennis de table 55 personnes.
- bibliothèque 120 personnes
- Foyer 3ème âge 60 personnes
- labo photo 15-20 personnes
- Atelier reliure 15-20 personnes
- Atelier Modelisme 15-20 personnes
- Classes d'âge
40% adultes - 60% enfants
- Provenance géographique :
Enfants viennent du quartier immédiat
Adultes de tout Brest

DEMANDES liées à L'EQUIPEMENT

DEMANDES liées au QUARTIER

- Salles pour entraînement des équipes de basket et de hand-ball : construction d'un bâtiment dans la cour du P.L.R. (salle de hand et tennis)
- Manque de personnel pour s'occuper de la salle de spectacle.

CRECHE DE RECOUVRANCE

La crèche de Recouvrance est la seule crèche collective de la Rive Droite. D'autres équipements, telles les haltes-garderies, fonctionnent dans les centres sociaux pré-cités mais il semble que leur activité ne soit pas florissante.

Celle-ci fonctionne donc à plein; malgré cela 90 demandes sont restées en attente de janvier à septembre 81 (dont 8 à 10 seront acceptées seulement).

Divers problèmes sont à résoudre face à une demande croissante:

* au niveau du personnel, il manque une éducatrice par section (il n'y a actuellement qu'une seule éducatrice pour les 3 sections d'enfants). Certains projets d'éducation sont bloqués par le manque de spécialisation du personnel.

* au niveau des locaux:

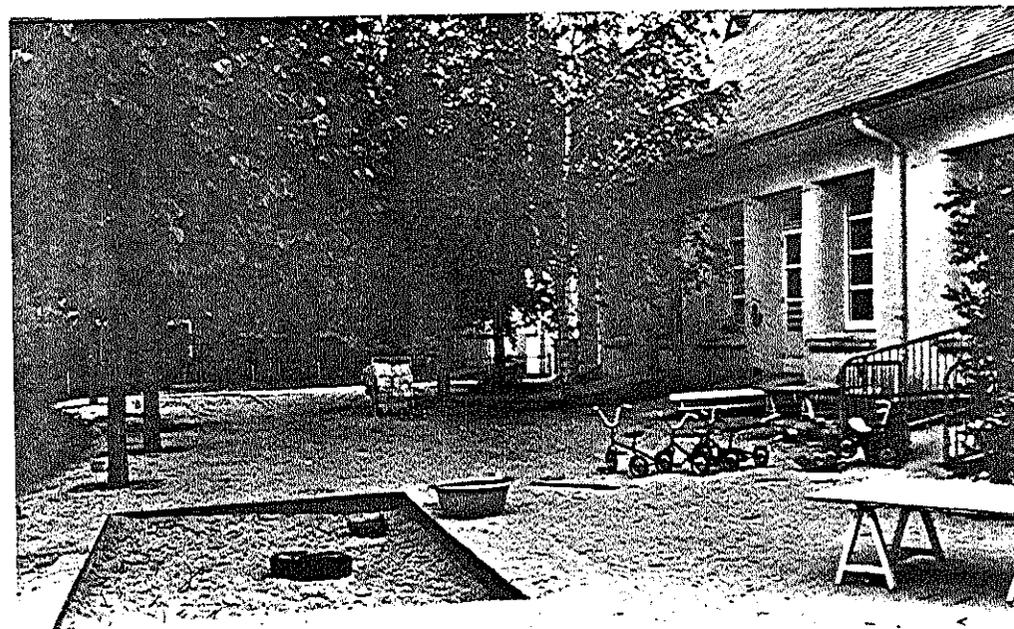
- les combles situés au-dessus de la crèche seront prochainement aménagés (600 m² environ de surface habitable).

- la mise en place d'une crèche familiale serait souhaitée et envisagée par le service d'action sociale, dans les locaux (attendants à la crèche) de la P.M.I. (consultations de nourrissons et permanence assistante sociale).

Ces locaux (90 m² + combles aménageables) ne sont en effet utilisés que 18H par mois.

Le relogement de la P.M.I. reste à l'heure actuelle non résolu.

3 crèches familiales fonctionneront d'ici 1982 sur la Rive Gauche.



OCCUPATION DES LOCAUX

CRECHE DE RECOUVRANCE
Rue St Exupéry

JOURS		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	DISPONIBILITES	
SALLES	Combles	[REDACTED]							[REDACTED]	Fonctionnement 81-82
	570 m2									
									1 adjointe (infirmière)	
									1 éducatrice jeunes enfants	
									7 auxiliaires puéricultrices	
									8 femmes de service	
									3 sections de 18 enfants	
									50% viennent des abords immédiats de la crèche (jusqu'aux 4 Moulins)	
									40% de la Rive Droite (St Pierre Cavale Blanche)	
									10% de la Rive Gauche	

DEMANDES liées à L'EQUIPEMENT

DEMANDES liées au QUARTIER

- Personnel (Educatrices)
- Aménagement du jardin
- Création d'un jardin d'enfants (3 à 6 ans) en continuité avec la crèche (du point de vue des locaux et de la pédagogie).

OCCUPATION DES LOCAUX

CONSULTATION DE NOURRISSONS ET
PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE
Rue St. Exupéry

JOURS SALLES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	DISPONIBILITES					
	Sous-sol 90m2 n a s												
Combles 90m2 n a s													
90m2 n a s													
n a s													
n a s													
n a s													
n a s													

Fonctionnement 81-82

- 1 pédiatre
- 1 puericultrice.
- 1 assistante sociale CAF

DEMANDES liées à L'EQUIPEMENT

DEMANDES liées au QUARTIER

OCCUPATION DES LOCAUX

CENTRE MEDICO-SCOLAIRE
Rue St. Exupéry

SALLES	JOURS		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	DISPONIBILITES
	n	a								
Sous sol 108m2	n									
	a									
	s									
Combles 108m2	n									
	a									
	s									
	n									
	a									
	s									
	n									
	a									
	s									
	n									
	a									
	s									

Fonctionnement 8I-82
2 infirmieres
1 docteur

DEMANDES liées à l'EQUIPEMENT

DEMANDES liées au QUARTIER

CLUB DU 3ème AGE DU LANDAIS

Le club regroupe 172 adhérents (âgés de 55 à 78 ans) habitant en grande majorité le quartier du Landais.

Les problèmes de développement rencontrés par le club sont liés au sous-équipement socio-éducatif du quartier

Le Landais-Quéliverzan ne possède pas de Maison pour Tous. Les jeunes et adolescents du quartier en ont fait la demande depuis plusieurs années, sans succès. Le club du 3ème âge qui, lui, a obtenu des locaux de l'ancienne école St Exupéry (aujourd'hui démolie) semble faire les frais de cette situation, 5 effractions ont eu lieu en un an.

Il n'y a donc pas de possibilité de développer des activités manuelles (pourtant demandées par les adhérents) qui nécessitent un matériel spécifique (tissage, peinture sur soie), tant que la sécurité du local ne pourra être assurée.

Des adhérents du club (une dizaine), mais également des personnes de l'ensemble du quartier souhaiteraient la création d'une résidence pour personnes âgées (studios avec service de restauration). Aucun équipement de ce type n'existe sur la Rive Droite.

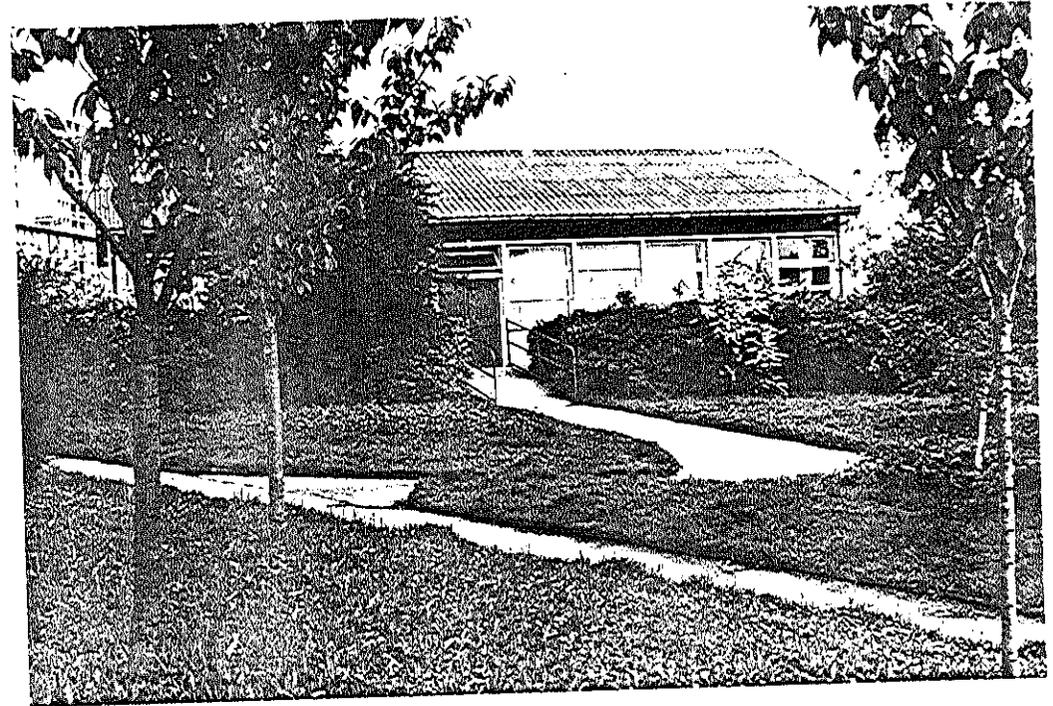
Objectifs:

* Les adolescents du Landais recherchent des locaux qui puissent être mis à leur disposition (même s'il ne s'agit pas d'une M.P.T.), par ex. pour des répétitions d'orchestre, surprises parties, etc...

Cette demande nous a été signalée dans les différents quartiers de la Rive Droite et par différents responsables.

* Les personnes âgées sont intéressées par la réalisation de "Résidences" dont la formule reste à définir.

Problème également évoqué avec le club du 3ème âge de la Maison de quartier de Saint-Pierre.



2- Des tableaux récapitulatifs :

- tableau récapitulatif des demandes en locaux (par équipement et par type de salles).

Nous avons annexé à ce tableau les demandes émanant d'associations qui s'étaient manifestées auprès de la Mairie dans les mois précédant notre enquête.

En ce qui concerne les demandes de personnel, d'activités nouvelles ou autres, celles-ci sont enregistrées et transmises à la Mairie, l'objet de l'étude n'étant pas de répondre directement à ce type de demandes.

- tableau récapitulatif des disponibilités en locaux (par équipement et type de salles) et par demi-journée (matin, après-midi, soir).
- Liste des demandes d'équipement par quartier.

DEMANDES EXPRIMEES PAR LES EQUIPEMENTS ET LES ASSOCIATIONS

Salles / équipements associations	Patronage Le Guill	M.P.T. du Valy-Hir	Patronage laïque de Recouvrance	Centre social de Kérourien	Club d'échecs	Association commerçants Rive Droite	G.P.A.S. (groupe pédagogie active et anim. soc.)	Ouest-point d'eau	Groupe de jeunes non organisés
BUREAUX				. 2 bureaux (consultation de nourrissons et assistantes sociales)			. 1 bureau (2-3 personnes)		
SALLES DE REUNIONS				. 1 salle pour comité d'animation	. 1 salle 40 m ² 2 ap-midi/sem + 1 salle plus grande 2 samedi/an	. 1 salle (15-20 pers.) 1 soir/mois	. 1 salle (20-30 pers)	un point de rencontre et réunion pour les personnes isolées	
ATELIERS LOCAUX MATERIEL		. 1 local (entrepôt canoës) . 1 local pour ateliers adol. (bois et mécanique) . 1 garage (fourgon)					. 1 local rangement matériel (16-20m ²)		. 1 local (cave) pour répétitions d'orchestre (5-6 pers.) . 1 local pour danser
SALLES DE SPORT	. 1 salle pour entraînements de hand-ball et karaté		. Salles pour entraînement de basket et hand-ball						

TABLEAU RECAPITULATIF DES DISPONIBILITES EN LOCAUX

Equipement Salles	Maison de quartier St Pierre	Cent.Soc. Kéraurien	Patronage Le Gouill	Maison pour tous du Valy - Hir	Patron.laïque de Recouvrance	Club 3è âge Landais	Consultat. de nourrissons	Centre médico scolaire	Bibliothèque annexe des 4 Moulins	Bât. rue du Docteur Gestin
Salles d'activi- tés 35 m2	m a s	6 4 6	14 (2 s) 10 (2 s) 13 (2 s)	7 3 6						matin après-midi soir
Salles d'activi- tés 35 - 50 m2	m a s		14 (2 s) 10 (2 s) 10 (2 s)	7 2 7						m 6 a 6 s 4
Salles d'activi- tés 50 - 70 m2	m a s	6 2 5								m a s
Salles d'activi- tés 70 m2	m a s	7 2 5		7 4 6						m 7 a 5 s 4
Salle de spect Salle polyval. 140 m2	m a s	5 0 2	2 1 6	5 4 2	7 6 7	6 4 7			7 7 7	m a s
Locaux spéc. Ateliers (bois,mécan.)	m a s	14 (2 s) 6 (2 s) 14 (2 s)	6 6 5							m a s
Labo-photo	m a s		7 6 4							m a s
Salle de Sports	m a s		7 4 3		7 6 0					m a s
Combles et sous-sol non aménagés	m a s						7 7 7	14 (2 s) 14 (2 s) 14 (2 s)		m a s

Crèche de Recouvrance : aucune disponibilité
Centre soc. de Kérangoff : très peu de disponibilité

DEMANDES EXPRIMEES RIVE DROITE

LANDAIS - QUELIVERZAN

- locaux pour adolescents du quartier
- espaces verts

KEROURIEN

- locaux pour adolescents du quartier

4 MOULINS

- espaces verts

ST - PIERRE

- espaces verts
- création d'une bibliothèque à l'ancien bourg

VALY - HIR

- petits commerces

ENSEMBLE RIVE DROITE

- une salle de spectacles
- une résidence de personnes âgées
- un centre d'hébergement jeunes, handicapés

En terminant actuellement, en Janvier 82, cette enquête sur la Rive Droite nous voudrions signaler parmi d'autres trois points sensibles :

- une demande répétée d'espaces verts (Landais-Quéliverzan-4 Moulins-Saint-Pierre) les aménagements programmés à Kerargaouyat en 1983 apportent-ils un début de réponse ?
- des besoins multiformes des adolescents : local isolé pour la musique, la danse . atelier bois et mécanique

- un équipement personnes âgées - mais de quel type? que signifie la demande exprimée ?
"on s'aperçoit assez vite que le mot "appartement" signifie "confort moderne, facile à entretenir", que le mot "foyer" représente la sécurité de la présence d'autrui, le contraire de "solitude". On se demande si l'on ne pourrait pas répondre à ces besoins sans tomber dans le piège de l'institution forcément ségrégative".

A partir de cette première réflexion et compte tenu des orientations prises à l'échelle nationale: action prioritaire pour la participation des personnes âgées à la vie sociale, maintien dans les lieux de vie habituels (7è plan - indications pour le 8è), la recherche s'orienterait sans doute vers :

habitat : réhabilitation de logements existants Financements
réservations dans un programme H.L.M. correspondants

aide ménagère à domicile : développement des associations existantes

services : soins à domicile

consultations médicales
liaisons téléphoniques

clubs : activités proposées et choisies par les personnes âgées elles-mêmes

Il appartient maintenant aux personnes âgées elles-mêmes et aux organismes et services Brestois de mettre en place un tel ensemble.

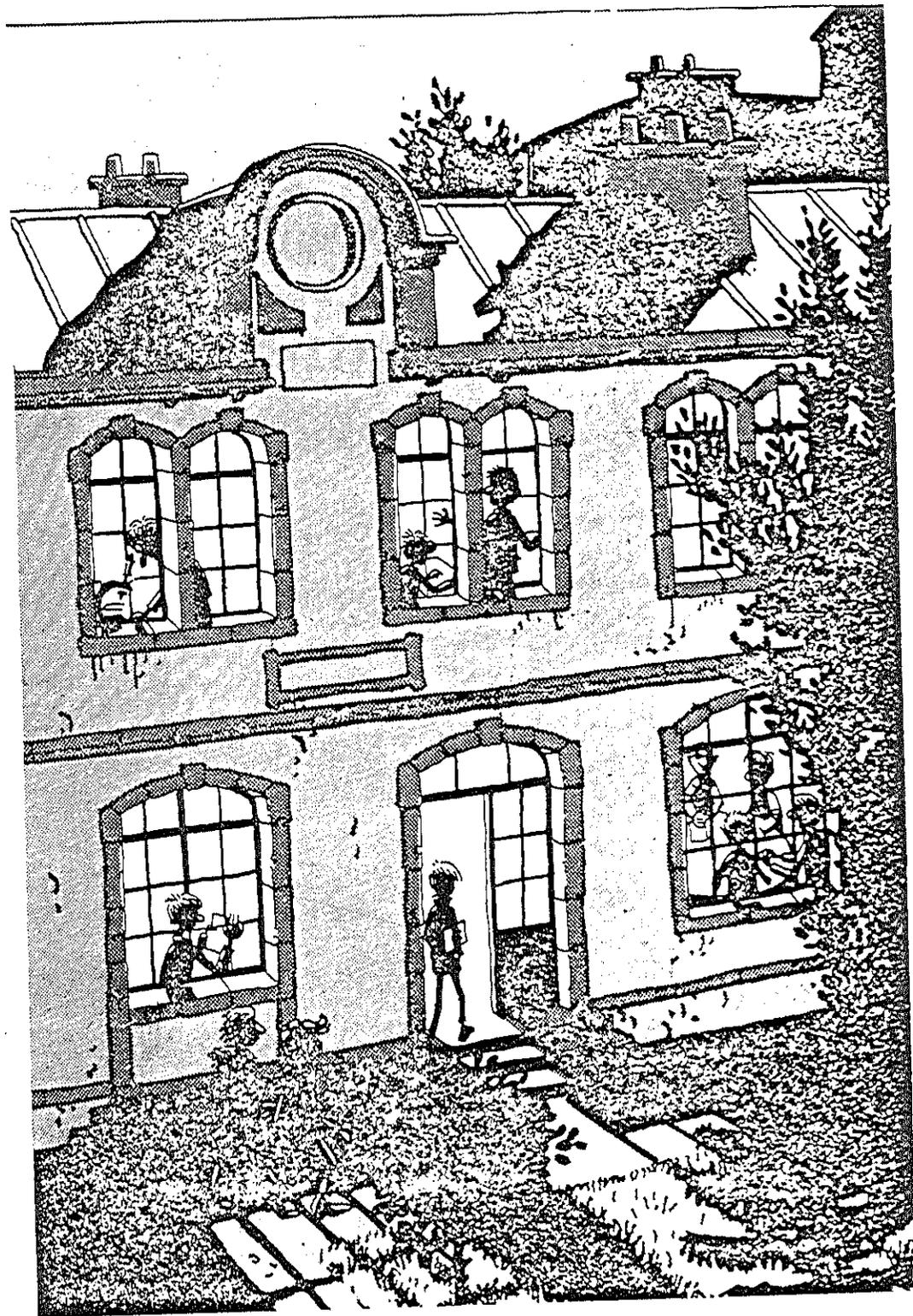
II- NOUVEAUX OBJECTIFS POUR UNE ANCIENNE ECOLE

Réaménagement

Au coeur des quartiers de la rive droite, la ville de Brest dispose d'une école désaffectée "les 4 moulins", composée de 4 bâtiments totalisant une surface utile de plus de 2 000 m² (cf. plan masse schématisé). Des associations ont demandé à y être accueillies ainsi la SEPNB (1) et l'AOBL (2) y sont déjà abritées. D'autres demandes émanant d'associations à caractère scientifique (astronomie, minéralogie) donnèrent aux élus l'idée de faire de cette ancienne école un équipement animé notamment par ces associations et conférant à cette Maison des Associations une dominante scientifique. Des espaces communs pourraient être utilisés pour les besoins propres au quartier, l'annexe de la Bibliothèque municipale prendrait place.

La Ville de Brest a alors confié à l'Association pour l'Environnement Pédagogique (A.E.P.), une étude portant sur la Rive Droite et présentant deux volets complémentaires :

- 1- Recensement des équipements collectifs, leur nature, leur destination, leur degré d'utilisation, leur disponibilité éventuelle, et les demandes en lieux d'activités concernant ce secteur de la Ville.
- 2- Programmation, avec la participation des usagers, de l'affectation et des caractéristiques des locaux de l'ancienne école des Quatre Moulins. Les usagers étaient les Associations pressenties pour occuper prioritairement ces bâtiments ainsi que les organismes éventuels, susceptibles d'y être intéressés et qui se feraient connaître au cours de l'étude.



La programmation a débuté avec 5 associations (SEPNB, AOBL, APIAI, CPM, BAAC). CISTEM a rejoint rapidement le groupe, et en fin de recherche MICROTEL et la Société de Généalogie ont fait connaître leur intérêt pour la maison des 4 moulins.

Il apparaît donc essentiel, même si un jour la capacité en locaux privatifs (bureaux-dépôts) atteint son maximum, qu'une telle maison comprenne de nombreux espaces de rencontre et de travail équipés pour des usagers multiples, habitants du quartier ou membres d'associations.

On peut imaginer qu'après quelques mois d'existences une demande émanant aussi bien d'un grand public motivé, que d'organismes socio-culturels, de travailleurs de l'industrie, de formateurs, d'étudiants, de scolaires ou de groupes du 3^e âge, se manifesterà.

Car ce qui est en cause c'est :

la place des sciences et des scientifiques dans la société,

l'enjeu réel des inquiétudes et des ignorances du public du point de vue politique, social, culturel,

en fait, la maîtrise personnelle et collective de soi-même et de son environnement.

Il s'agit de :

SEPNB	Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne
AOBL	Amis des Oiseaux de Brest et du Léon
APIAI	Assoc. pop. d'Iroise pour Initiation à l'Astronomie et à l'Informatique
CPM	Club de Paléontologie et Minéralogie
BAAC	Brest Armor Aquariophilie Club
CISTEM	Centre d'Initiation Scientifique Technique et d'Etude du Milieu

MICROTEL

SOCIETE DE
GENEALOGIE

METHODE DE TRAVAIL

SON DEROULEMENT

Simultanément à l'enquête sur la rive droite, plusieurs rencontres se sont déroulées avec chaque association (cf. p. 1) au cours de l'été 81.

Elles ont permis de recueillir un maximum d'informations sur le mode de fonctionnement des associations, leurs perspectives de développement et leurs besoins spécifiques en locaux.

Ces informations, classées (p. 13 à 26) ont servi de base aux réunions de travail du mois d'octobre, de document d'échange et vérification des propositions entre l'AEP et les associations.

Il faut ici mentionner les relations avec la bibliothèque municipale de Brest, très impliquée dans le projet puisque la bibliothèque annexe du quartier, doit prendre place dans l'ancienne école des 4 Moulins.

Un travail identique quant à la méthode, à celui mené auprès des associations, a été effectué avec la bibliothèque, avec toutefois une perspective supplémentaire : la bibliothèque est un service public, ouvert 6 jours sur sept.

Après ces consultations, l'AEP était en mesure, le 15 Décembre 81, de présenter aux élus, aux associations, au quartier, une programmation architecturale pour une maison des 4 Moulins, avec une estimation des possibilités d'espaces offertes aux associations comme au quartier, pour envisager animation et complémentarité.

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	LOCAUX PRIVATIFS	SURFACE	CARACTERISTIQUES
S E P N B	Secrétariat et Comptabilité Archives administratives	1 secrétaire à plein temps 1 comptable à mi-temps	1 bureau de secrétaire pour 2 personnes	18 m2 pour 3 postes	prévoir installation pour micro-ordinateur (disquettes-écran-imprimante). rayonnages d'archives
	Stockage des publications		1 dépôt	6 m2 environ (20 m3)	contigu au secrétariat de la SEPNB rayonnages de stockage
	Bureau d'études	2 personnes	1 bureau pour 2 chargés d'études	25 à 30 m2	2 postes de travail (bureau)- 1 table à dessin-Rayonnages pour documents à consulter
	Stockage de matériel A.V. et pédagogique (10 longues vues, 3-4 appareils photo, 3-4 projecteurs diapos)				placards fermés dans le bureau d'études (1 longue vue = 40 à 60 cm, 1 pied = 60 à 80cm)
	Conservation et consultation de revues (150 titres depuis 20 ans)		1 dépôt	6 à 9 m2	2 fois 20 m2 de rayonnages dont une partie pour la conserva- tion et une partie en plan incliné pour la consultation actuelle

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	UTILISATION DES LOCAUX COLLECTIFS		SURFACE	CARACTERISTIQUES
			LOCAL	DUREE		
SEPNB	<p>Formation du public Mise en place de rencontres hebdomadaires avec des personnes intéressées (du quartier ou d'ailleurs) Sortie sur le terrain pour collecter des végétaux, minéraux, animaux. Retour dans les locaux pour exploiter la collecte</p>	10 à 15 personnes + 1 animateur	Salle de T.P. de Sciences	2 jours par semaine (2 m. + 2 a.) non fixés	60 à 70 m ²	<ul style="list-style-type: none"> - 15 postes sur tables robustes avec électricité à toutes les tables (binoculaires) les postes peuvent être regroupés par 6 - quelques points d'eau (évier-pailleasse) - Rangement du matériel spécifique (SEPNB) dans des placards fermés
	Développement et tirage des photos (noir et blanc)	2 à 3 personnes	Labo. photo	1 jour/semaine (1 m. + 1 a. + 1 s.) non fixé	30 m ²	<ul style="list-style-type: none"> 1 ou 2 points d'eau, ventilation assistée 1 poste d'agrandissement équipé, emplacement pour 2 autres placards fermant à clef pour rangement de produits
	Conférences publiques	150 pers.	Salle de Conférences	2 fois/mois	150 m ²	équipement projection sonorisation

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	LOCAUX PRIVATIFS	SURFACE	CARACTERISTIQUES
C I S T E M	Accueil, administration et permanence	2 personnes	1 bureau	25 à 30 m ²	2 postes de travail - 6 m ² par poste - Point "accueil" - table basse et chauffeuses 1 poste de travail + dactylo Rayonnages
	Secrétariat - Archives	1 personne	1 bureau	pour 3 postes	
	Fonds de livres (350) Stockage et consultation ou mise en dépôt à la B.M. sans prêt				10 m linéaire de rayonnages au point accueil
	Stockage matériel		Dépôt	15 à 20 m ²	Contigu à l'atelier bois et fer
	Micro-informatique (en projet)				

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	UTILISATION DES LOCAUX COLLECTIFS		SURFACE	CARACTERISTIQUES
			LOCAL	DUREE		
C I S T E M	Formation élèves P.A.C.T.E.. Exploitation collectes des sorties (végétaux, minéraux, animaux) etc...	15 à 20 personnes	Salle de T.P. Sciences	2 demi-journées par semaine : mercredi, samedi ou dimanche (heures scolaires) + 7 à 8 stages par an, du lundi au lundi (heures scolaires)	60 à 70 m ²	15 à 18 postes de travail (3x6) en stage : 18 stagiaires et 4 formateurs. Tables regroupables par 6 rangements fermés pour matériel propre à l'association (3 binoculaires, etc...)
	Réunions générales	30-40 personnes	Salle de réunion 40 à 60 personnes	10 fois dans l'année. 1 samedi ou 1 dimanche à fixer	70 à 80 m ² divisible en 2 x 35 m ²	divisible en 2 salles pour 15 à 20 personnes
	Réunions de stage	25 personnes	"	début et fin de stage		
	Travail en sous-groupes	15 à 20 personnes		dito Formation		
	Fabrication de matériels expérimentaux (capteurs etc...)	15 à 20 personnes	Atelier bois et fer	dito Formation	60 m ² environ	établis grands plans de travail debout stockage de matériaux, de travaux en cours
	. Développement tirage photos (noir et blanc) . Photos d'astronomie . Duplication de diapositives	2 à 3 pers.	Labo photo	2 jours/semaine mercredi et samedi ou dimanche (+ la nuit quelquefois)	30 m ²	la duplication de diapositives peut être faite dans un local plein jour, sans point d'eau, au labo A.V. par exemple

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	LOCAUX PRIVATIFS	SURFACE	CARACTERISTIQUES
B A A C	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication d'aquariums et réunion des sections: <ul style="list-style-type: none"> . poissons Indonésie . Afrique . Eau de mer - Stockage du matériel - Conseils d'administration 	<p>20 personnes</p> <p>2 responsables</p> <p>8 personnes par C.A.</p>	Atelier servant aussi de salle de réunions	60 à 70 m ²	<p>5 à 6 tables</p> <p>20 à 30 chaises</p> <p>3 à 4 petits établis ou plan de travail de 3-4 m de long</p> <p>Rayonnages de stockage</p> <p>Placard pour doc. administrat.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Stockage et entretien des aquariums - Stockage du petit matériel 		Salle de maintenance située de préférence en rez-de-chaussée (accès livraisons, poids des aquariums) contrainte de planchers	60 à 70 m ²	<ul style="list-style-type: none"> - Aquariums sur 2 étages (40 à 50 aquariums) 0,70 x 0,40 x 0,40 - Sous-aquarium : placard de 70 cm de haut, 80 cm de large sur 7 à 8 m de long. <p>Stockage du petit matériel</p>

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	UTILISATION DES LOCAUX COLLECTIFS		SURFACE	CARACTERISTIQUES
			LOCAL	DUREE		
B A A C	Conférences publiques Projection	150 person.	Salle de conférences Cabine projection	1 fois/2 mois	150 m2 env. 15 m2	Diaporama possible
	Photocopies		Atelier reprographie			Photocopieur à papier ordinaire 400 à 500 copies/mois
	Duplication de diapos Montage A.V.		Labo A.V.		25 m2	Equipe- ment duplication de diapos Sonorisation possible. Equipe- ment correspondant
	Exposition permanente. 2 bacs 2 m x 1 m haut x 1,50 + 15 bacs de 1,50 m et de 0,80 m		Localisation à définir, sur des points de passage, en anima- tion de la maison		50 m2 environ	Couloir d'entretien derrière les bacs

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	LOCAUX PRIVATIFS	SURFACE	CARACTERISTIQUES
A P I I A I	Secrétariat	2 personnes	Bureau	25 m ²	Prévoir rangements pour archives et petit matériel (2 ou 3 armoires) Rayonnages pour livres
	Micro-informatique et réunions de travail	12 personnes	Local informatique	50 à 70 m ²	- 6 micro-ordinateurs avec postes de travail - Table et chaises pour réunions
	Stockage matériel		Dépôt	6 à 9 m ²	

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	UTILISATION DES LOCAUX COLLECTIFS		SURFACE	CARACTERISTIQUES
			LOCAL	DUREE		
A P P I I A I	Conférences publiques	150 personnes	Salle de conférence : 150 places	1 fois/mois	150 m2 environ	Possibilité de projeter films, diapos. Utilisation retro projecteur
	Planétarium		Planétarium		50 m2	6 m diamètre, 4,5 m haut au centre (3 m X 1,5 m)
	Développement, tirage photos noir et blanc, et en projet photos couleur	3-4 personnes	Labo photo	1 soirée/semaine	30 m2	Equipement pour tirages couleur à prévoir

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	LOCAUX PRIVATIFS	SURFACE	CARACTERISTIQUES
C P M	Stockage d'exposition de minéraux Grandes vitrines		Grande salle située forcément au rez- de-chaussée (accès livraisons) contrainte de plancher	50 à 60 m ²	Pouvoir stocker 25 vitrines de 1,80 à 2,50 de long, 0,60 de large, 0,40 de haut 30 à 80 kg pièce
	Stockage minéraux à scier et à polir		Local de stockage	20 m ²	Contigu à l'atelier bois et fer
	Fonds de documentation (150 titres) Stockage et consultation				

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	UTILISATION DES LOCAUX COLLECTIFS		SURFACE	CARACTERISTIQUES
			LOCAL	DUREE		
C P M	Sciage et polissage des minéraux	2 à 4 pers.	Atelier bois et fer	4 j/mois ou 1 j/sem pendant les mois scolaires	50 m2 dont 16 pour les machines	2 machines 1,50 x 1,50 hauteur 1,20 évier et plan de travail alimentation des machines
	Exposition permanente de minéraux et fossiles		Localisation à définir			en un point de passage, contribue à l'animation de la maison
	Réunion des adhérents - information avant les sorties	15 à 20 personnes	Salle de réunion 40-60 personnes divisible	Tous les 2 mardi soir 8 h 30-10 h 30	35 m2 x 2	
	Identification de minéraux	"	Salle de T.P.	Tous les 2 mardi soir		proximité de l'atelier de sciage
	Conférences	100 pers.	Salle de réunion 150 personnes	2 ou 3 fois par an le soir	150 m2 environ	

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	LOCAUX PRIVATIFS	SURFACE	CARACTERISTIQUES
A O B L	- Stockage et entretien du matériel - Lavage des cages d'exposition		Salle de stockage et entretien rez-de-chaussée impératif accès livraison contrainte de plancher	60 m ²	- Evier-bac assez vaste - Stocker pendant 3 jours 6 à 8 tonnes de graines en sacs de 25 kgs .
	Secrétariat	2 personnes	1 bureau	25 à 30 m ²	1 poste de travail 1 coin documentaire rayonnages 15 m linéaires
	Fonds documentaire 100 titres - en prévision 500 titres. Stockage et consultation				dans le bureau
	Archives et petit matériel		1 dépôt	9 m ²	Rayonnages de stockage

ASSOCIATION	ACTIVITE-DESCRIPTION	EFFECTIF	UTILISATION DES LOCAUX COLLECTIFS		SURFACE	CARACTERISTIQUES
			LOCAL	DUREE		
A O B L	Réunion mensuelle des adhérents	60	Salle de réunion 60 places	1 soirée/mois	60 à 70 m ²	Occultation Equipped pour projections de diapositives
	Réunion du conseil d'ad- ministration	15	Salle de réunion 40 places divisible	1 soirée/mois	25 m ²	

ACTIVITE	EFFECTIF	LOCAUX PRIVATIFS	SURFACE	CARACTERISTIQUES
BIBLIOTHEQUE ANNEXE				
Consultation et prêt adultes	1 s/bibliothécaire 35 à 40 consultants	service public en rez-de-chaussée un seul lieu en plusieurs zones, afin de faciliter le passage des jeunes à la lecture "adultes"	200 m2	Zones prêt : rayonnages espacés, on consulte entre les rayons usuels : idem périodiques : 35 places assises
Consultation et prêt des enfants	1 s/bibliothécaire 25 à 30 consultants	Fonctionnement : 6 j/semaine	170 m2	Zones prêt et usuels : distinctes de celles des adultes mais organisation identique périodiques : tapis - coussins Banque de prêt : (lecture électronique) disposition en étoile des différentes zones adultes-enfants - vue sur la sortie
Gestion - Animation de la bibliothèque	3 personnes à plein-temps	1 bureau : 3 postes de travail	30 m2	voir p.37 vestiaires pour le personnel sanitaires à proximité
Maintenance Manutention	1 à 2 personnes	1 salle au niveau prêt - consultation directement accessible livraison par camionnette ou reliée à ces points de distribution et livraison par monte-charge	25 m2	grand plan de travail sans rupture plusieurs milliers de volumes transitent chaque année

ACTIVITE	EFFECTIF	UTILISATION DES LOCAUX COLLECTIFS	SURFACE	CARACTERISTIQUES
BIBLIOTHEQUE ANNEXE Heure du conte atelier	15 enfants 1 adulte	Fonctionnant surtout mercredi ou samedi, ou heures extra-scolaires, 2 fois 2 h par sem., ouvert ensuite aux autres associations	45 m2	rangements spécifiques, atelier, fermés. coin détente - regroupement tapis plan de travail debout
Discothèque	4 à 6 pers.	local géré par la bibliothèque ouvert aux autres associations	30 m2	rangement des disques écoute sur casque avant emprunt donc pas de nécessité d'isolement acoustique proche de la zone vidéo de la maison
Réunions - projections	35-40 pers.	salle de réunion divisible	80 m2	voir p. 32
Accueil		entrée de la maison exposition - cafetaria	70 m2	l'entrée à la bibliothèque passe par le point d'information de toute la maison. La bibliothèque participe à cette information

La bibliothèque annexe disposera également du fichier de tous les documents disponibles dans l'ensemble des bibliothèques municipales, documents dont l'emprunt pourra être réalisé par un système de prêt inter-bibliothèques.

Programmation architecturale
pour un réaménagement
des 4 Moulins

BREST 4 MOULINS - PROGRAMME ARCHITECTURAL POUR UN REAMENAGEMENT

LOCAUX PRIVATIFS

ACTIVITE	EFFECTIF	LOCAUX	SURFACE	CARACTERISTIQUES
S E P N B	3 person.	1 bureau	18 m2	installation pour micro-ordinateur (disquettes-écran-imprimante) 3 postes de travail : secrétariat et comptabilité, dactylo rayonnage d'archives
S E P N B	2 person.	1 bureau	25 m2	2 postes de travail - Bureau et table à dessin Rayonnages pour documents à consulter Rangements fermés pour matériel A.V. et optique (voir p.14)
A P I A I	2 person.	1 bureau	25 m2	2 postes de travail - Rangements fermés pour archives et petit matériel Rayonnages pour livres
C I S T E M	2 person.	1 bureau	18 m2	2 postes de travail - Administration, accueil
	1 person.	1 bureau	12 m2	1 poste secrétariat - dactylo et archives
A O B L	2 person.	1 bureau	25 m2	1 poste de travail 1 coin documentaire - 15 m.l. de rayonnages

BREST 4 MOULINS - PROGRAMME ARCHITECTURAL POUR UN REAMENAGEMENT

LOCAUX PRIVATIFS

ACTIVITE	EFFECTIF	LOCAUX	SURFACE	CARACTERISTIQUES
micro-informatique et réunion de travail A P I A I	12 person.	1 salle	70 m2	Postes de travail - alimentation pour 6 micro-ordinateurs Tables et chaises pour réunion
Fabrication d'aquariums Stockage du matériel Réunions B A A C	20 person.	1 salle	70 m2	5 tables - 20 chaises 1 évier et pailleuse - Prise de courant pour outillage 3 petits établis - 1 plan de travail 3 m de long Rayonnages de stockage Placard pour documentation administrative
entretien des aquariums B A A C		1 salle	70 m2	En rez-de-chaussée : contrainte de planchers accès livraison poids des aquariums Prise d'eau. Prises de courant pour outillage
entretien et lavage du matériel A O B L		Stockage	60 m2	En rez-de-chaussée : accès livraison contrainte de planchers Stocker 6 à 8 tonnes de graines en sacs de 25 kgs Vaste évier bac

BREST 4 MOULINS - PROGRAMME ARCHITECTURAL POUR UN REAMENAGEMENT

LOCAUX PRIVATIFS

EN TOUT : 530 m2

ACTIVITE	EFFECTIF	LOCAUX	SURFACE	CARACTERISTIQUES
Entrepôt des vitrines de minéraux C P M		Stockage	60 m2	en rez-de-chaussée : accès livraison contrainte de plancher 25 vitrines 180 à 250 de long, 60 de large, 40 de haut, 30 à 80 kg chaque
Rangement matériel C I S T E M		Stockage	20 m2	contigu à l'atelier bois et fer rayonnages de stockage
Stockage minéraux à scier et polir Conservation et consultation de la documentation C P M		Stockage	20 m2	contigu à l'atelier bois et fer rayonnages de stockage rayonnage pour documentation (4 m.l.)
Archives et petit matériel	A O B L	Dépôt	9 m2	rayonnage d'archives et petit matériel
	A P I A I	Dépôt	9 m2	rayonnage d'archives et petit matériel
	S E P N B conservat.	Dépôt	9 m2	stockage 20 m3 env. publications
	S E P N B consultat.	Dépôt	9 m2	2 fois 20 m2 de rayonnages dont une partie pour la conservation et une partie en plan incliné pour la consultation actuelle
				31

BREST 4 MOULINS - PROGRAMME ARCHITECTURAL POUR UN REAMENAGEMENT

LOCAUX D'UTILISATION COLLECTIVE

ACTIVITE	EFFECTIFS	LOCAUX	SURFACE	CARACTERISTIQUES
Réunions conseil d'administration séminaires heure du conte et atelier de la bibliothèque	15 à 60 pers	Salle divisible en deux	80 m ²	revêtement de sol : tapis ou moquette sur une zone, PVC sur l'autre occultation - possibilité de projection - prise vidéo nombreuses surfaces d'affichage et écriture murale éclairage d'ambiance, et points lumineux pour les tableaux tables et chaises empilables. Poufs et coussins rangements fermés pour l'atelier de la bibliothèque sanitaires à proximité. Les vestiaires peuvent être des meubles sur roulettes (1 ml = 5 patères) servant à délimiter d'autres petits espaces
Conférences	150 pers.	Grande salle	170 m ²	à proximité de accueil-exposition, en contiguïté avec cabine de projection, accessible aux handicapés Eclairage d'ambiance et rail au plafond pour projecteur Occultation des baies si lumière du jour Possibilité projection 16 et 35 mm. Diaporama. Ecran de projection Traitement acoustique des parois Revêtement de sol : PVC. Diapositif pour 120 places assises. Prises de courant pour nettoyage des locaux. Vestiaires mobiles. Sanitaires.
Projections	1 à 2 pers.	Cabine de projection	10 m ²	contigue à la salle de conférences table de commande de l'éclairage de la salle Alimentation des appareils avec T. Eclairage à l'entrée indépendant. Protection de l'ensemble par disjoncteur spécial. Matériel envisagé voir p. 37
Montages audio-visuels	3 - 4 pers.	Laborat. A.V.	15 m ²	à proximité de la cabine de projection isolation phonique - alimentation des appareils : 6 prises de courant 10 A + T à hauteur 120. Prise vidéo. Matériel envisagé voir p. 37

BREST 4 MOULINS - PROGRAMME ARCHITECTURAL POUR UN REAMENAGEMENT

LOCAUX D'UTILISATION COLLECTIVE

EN TOUT : 405 m2

ACTIVITE	EFFECTIFS	LOCAUX	SURFACE	CARACTERISTIQUES
Photo noir et blanc développement et tirage en projet photo-couleur	3-4 pers.	labo-photo	20 m2	occultation totale - Eclairage artificiel néon : 4 points, inactinique 3 points - température 18 à 22° - Ventilation assistée - Sol lavable, inattaquable par les produits corrosifs. Eau chaude et eau froide sans mélangeur - Evier grande dimension, paillasse, carrelage au-dessus. Evacuation d'eaux usées par canalisation résistant aux produits corrosifs - 10 prises de courant minimum - hauteur 150 - 10 A + T. Disjoncteur pour l'ensemble. Matériel envisagé (voir p.38)
Travaux pratiques sciences de la nature	15 à 20 pers	Salle de T.P.	60 m2	proche de l'atelier bois et fer. Sol lavable - Surfaces d'affichage et d'écriture murale 18 postes de travail regroupables par 6. Prises électriques à toutes les tables 3 éviers et paillasse - Rangements fermés pour CISTEM et SEPNEB - Nombreux rayonnages ouverts pour travaux ou collectes en cours. vestiaires - lavabos à proximité
Atelier bois et fer sciage et polissage de minéraux	15 à 20 pers	atelier	50 m2	Sol lavable - Surfaces d'affichage et d'écriture murale 3 Etablis - grands plans de travail debout. 3 prises de courant à 130 du sol (16 A + T) Rayonnages ouverts pour travaux en cours Evier et paillasse 2 machines à scier et polir les minéraux 150 x 150 x 120 Alimentation des machines. (Eviter la diffusion du bruit aux locaux voisins).

BREST 4 MOULINS - PROGRAMME ARCHITECTURAL POUR UN REAMENAGEMENT

ESPACES COMMUNS

ACTIVITE	EFFECTIF	LOCAUX	SURFACE	CARACTERISTIQUES
Accueil - Exposition Cafeteria			85 m ²	à proximité de la salle de prêt de la bibliothèque, de la salle de conférences, du bureau du gestionnaire Information et fléchage des différentes activités de la maison. Panneaux d'affichage Exposition permanente de minéraux et de poissons (voir volume p. CPM et p. BAAC) Distributeur de boissons chaudes et froides. Petit aménagement bar (évier-réfrigérateur incorporé-plaque chauffante) - Tables et sièges bas - Tables "café" 80 x 120
Gestion	1 resp. plein temps ou mi-temps	bureau stockage	20 m ² 20 m ²	voir p. 37 a) Stockage fournitures administratives b) " appareils et produits d'entretien c) " machines et outils de jardin Ces trois stockages peuvent être distribués sur l'ensemble de la maison a) en proximité du bureau, b) fractionné en plusieurs points, c) en rez-de-chaussée impérativement
Gardiennage assure sécurité-reseig. entretien des espaces et du jardin communs	1 employé logé	logement	80 m ²	type F4
Reprographie	3 à 4 pers.	atel. reprographie	20 m ²	à proximité du bureau de gestion alimentation des appareils 5 prises 10 A + T à hauteur 120
Planétarium			50 m ²	6 m - hauteur au centre 3 m + 1,5 m
			34	

BREST 4 MOULINS - PROGRAMME ARCHITECTURAL POUR UN REAMENAGEMENT

ESPACES COMMUNS

ACTIVITE	EFFECTIF	LOCAUX	SURFACE	CARACTERISTIQUES
Bibliothèque annexe Consultation prêt adultes et enfants	2s/biblioth. 35 à 40 adultes 25 à 30 enfants	salle de prêt	370 m2	Tout le domaine public de la bibliothèque est au rez-de-chaussée pour raison évidente de sécurité, d'accueil aux handicapés. Eclairage d'ambiance et points lumineux 300lux pour lecteurs et poste de travail bibliothécaire revêtement de sol : tapis ou moquette panneaux d'affichage - prise de courant pour nettoyage des locaux 35 places assises (consultation des adultes) Tapis, coussins (15 m2 x 2) consultation des enfants Rayonnages en étoile à partir de la banque de prêt Vue sur entrée-sortie à partir de ce point. Téléphone
écoute sur casque de disques et cassettes	4-6 pers.	discothèque	30 m2	Rangement des disques et cassettes - 3 postes d'écoute, pas d'isolement acoustique particulier - proximité de l'atelier A.V. de la maison
réunions projections	35-40 pers	pour mémoire - prévues dans une des salles de réunion de la maison		
Heure du conte atelier	15 enfants 1 adulte	pour mémoire - prévue dans une des salles de séminaire de la maison avec rangements spécifiques - atelier de la bibliothèque		
Bibliothèque annexe gestion - animation	3 pers.	bureau	30 m2	3 postes de travail voir p. 37
			35	

ESPACES COMMUNS

EN TOUT : 745 m2

ACTIVITE	EFFECTIF	LOCAUX	SURFACE	CARACTERISTIQUES
Manutention	1 à 2 pers.	Salle	25 m2	au niveau prêt - consultation - directement accessible aux livraisons ou relié aux points livraison et distribution par un monte-charge grand plan de travail sans rupture
sanitaires et vestiaires du personnel	5 pers. au total		15 m2	2 toilettes - Grands placards fermés - produits et matériel d'entretien
Accueil exposition	entrée générale de la maison			

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES EQUIPEMENT

Locaux privés

BUREAUX (associations, bibliothèque, gestion)

- . revêtements de sol : tapis ou moquette
- . éclairage d'ambiance + éclairage sur poste de travail 300 lux.
- . affichage
- . une prise de courant par poste de travail + une prise de courant par pièce (10 + T)
- . prise téléphone

Rayonnages pour bureaux ou dépôts

- . livres et documents tablettes horizontales, tablettes inclinées pour la consultation réglables en hauteur et profondeur bacs à revues
- . archives meubles à trappes (prof. 35) rangements pour dossiers et dossiers suspendus (prof. 45)
- . stockage rayonnages ouverts, réglables en hauteur profondeur 40 x 60

Locaux collectifs

CABINE DE PROJECTION

Projecteur cinéma 16 m/m et/ou 35 m/m
Projecteur diapo en fondu enchaîné - grande puissance
Ampli compatible avec l'ensemble de l'équipement A.V.

Tables pour : projection - magnétophone
décharge

LABORATOIRE A.V.

Magnétophone stéréo Hi-fi 4 pistes	compatibles
Magnétophone mono " " "	
Lecteur de cassette	
Pupitre mélangeur	
Micros	
Ampli - Platine	
Reproducteur de diapo (genre Illumitray)	
Ecran sur pied	
Table de lecture (négatoscope)	
Projecteur diapo	
Synchro dia	
Magnétoscope	

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES EQUIPEMENT

Locaux collectifs

LABO-PHOTO

3 postes de travail hauteur 100 ou 110, avec panneaux
d'isolement latéral

1 placard rangement haut et bas par association

1 agrandisseur - 2 objectifs - 1 compte pose - 1 loupe

1 margeur - 1 chassis planche-contact

1 glaceuse sècheuse - 1 sècheur plus simple

6 cuves fibre de verre

1 réchauffe bain à thermostat

2 porte-serviettes - 1 pendule fluorescente

BREST 4 MOULINS - LISTE DES LOCAUX EXISTANTS

BAT. A	. 12 classes	47 m ²	12	564 m ²	
	. 2 halls	54,60	2	109,20	
	+ escalier				
1er étage	. 2 pièces	33,70	2	67,40	
	. 2 logements	34	2	68	
(combles)		33	2	66	
	. 2 logements	34	2	68	
		33	2	66	
	+ couloir	54		54	
BAT. B	. 4 classes	59	4	236	
	. 4 classes (+ débarras x 2)	70	4	280	
BAT. C	. 8 classes	44	2	88	
		49	5	245	
		55	1	55	
	. 2 dégagements	8,5		8,5	
		11		11	

TOTAL EXISTANT
1986 m²

Programme envisagé : locaux privatifs 530 m²
 locaux collectifs 405 m²
 espaces communs 745 m²
 (y compris bibliothèque
 et plan etarium)

TOTAL PROJET
 1680 m²
 circulation 10% 168 m²

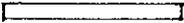
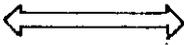
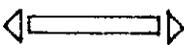
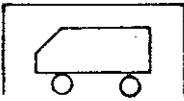
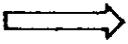
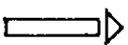
 1848 m²

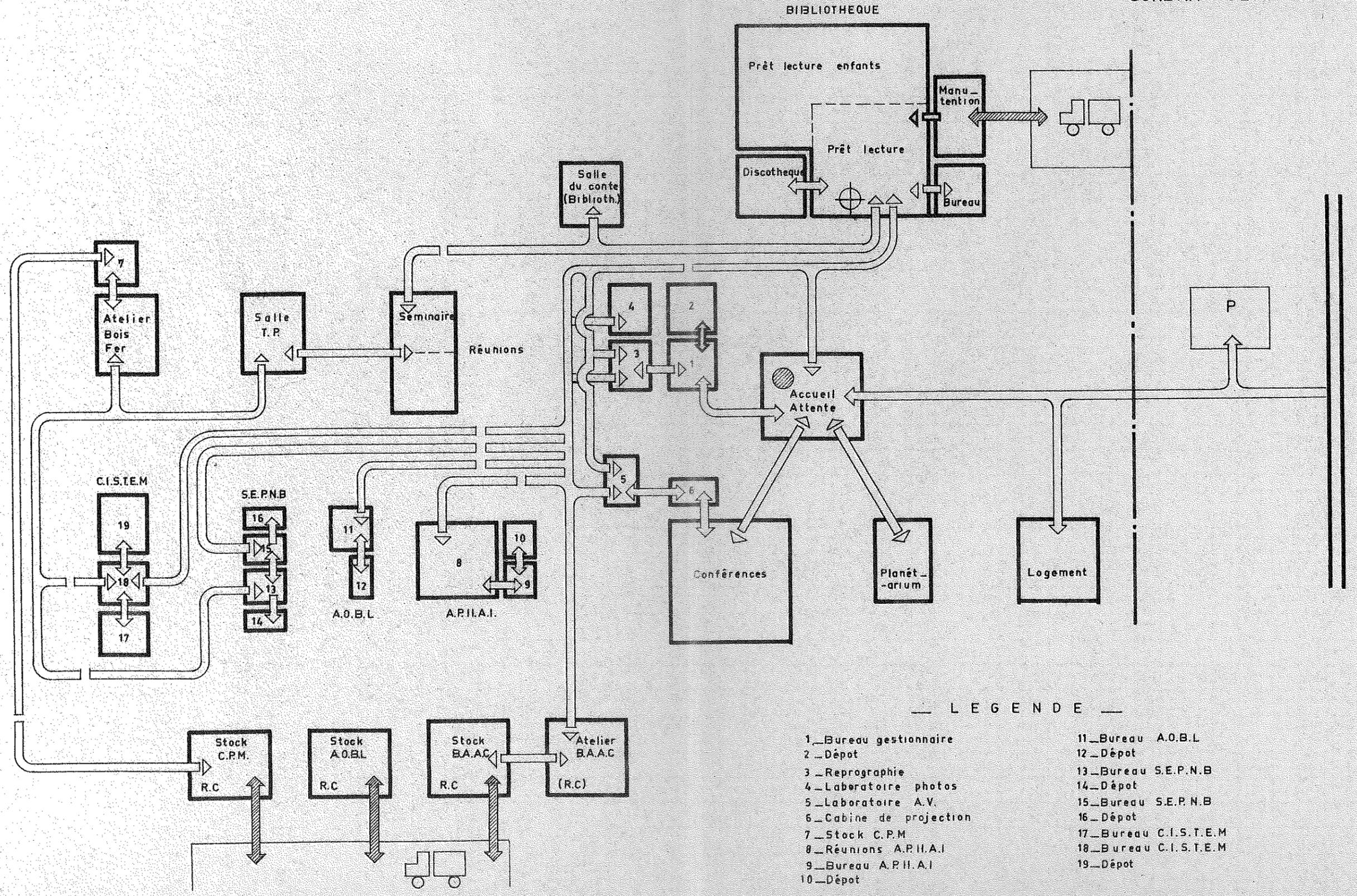


les quatre moulins
 plan cadastral
 échelle 1/1000e

SCHEMAS DE RELATIONS

Légende

	Public		Isolation phonique renforcée
	Personnel		Rue
	Produits		Parking
	Public accompagné		Aires de sports
	Extra-scolaire		Accès voitures de maintenance
	Contiguïté		Accès livraisons
	Proximité immédiate		Cars scolaires
	Proximité relative		Orientation, Est, Sud, Ouest ou Nord
	Contiguïté, sens unique		Orientation Nord exclue
	Proximité, sens unique		Point d'information
	Séparation mobile		Point de contrôle
	Séparation démontable (amovible)		Distributeur automatique
	Aire ouverte (meubles, cloisons partielles....)		Espace extérieur
	Vue directe (sens unique ou double sens)		Limite d'établissement
	Rez de Chaussée impérativement		
	Rez de Chaussée préférentiellement		
	Etage indifférent		



— L E G E N D E —

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1_Bureau gestionnaire | 11_Bureau A.O.B.L |
| 2_Dépot | 12_Dépot |
| 3_Reprographie | 13_Bureau S.E.P.N.B |
| 4_Laboratoire photos | 14_Dépot |
| 5_Laboratoire A.V. | 15_Bureau S.E.P.N.B |
| 6_Cabine de projection | 16_Dépot |
| 7_Stock C.P.M | 17_Bureau C.I.S.T.E.M |
| 8_Réunions A.P.I.L.A.I | 18_Bureau C.I.S.T.E.M |
| 9_Bureau A.P.I.L.A.I | 19_Dépot |
| 10_Dépot | |

LES ESPACES EXTERIEURS

Leur aménagement aura pour visée essentielle d'inviter la population du quartier à venir s'y promener, s'y reposer, se familiariser avec les lieux, puis éveiller la curiosité pour les activités de la maison.

Circulation - la circulation et le stationnement des véhicules motorisés seront strictement limités à la périphérie du terrain, les points de livraison choisis en conséquence, toutefois ou pourra utiliser occasionnellement certains chemine-ments piétons et les voies accessibles aux pompiers.

Accès - côté boulevard Anatole-France, il serait intéressant de reculer le trottoir, donnant ainsi la possibilité de créer un arrêt de bus et de déposer les passagers d'un véhicule privé. D'autres piétons arriveront en provenance de la rue Armor ; il est souhaitable que l'entrée principale de la maison soit au point de rencontre de ces deux cheminements. Il est impératif de laisser une circulation sans emmar-chement pour les handicapés.

Parking - deux besoins différents pour : permanents et adhérents actifs des associations, stagiaires et public des manifestations.

Les premiers devront disposer d'un petit parking de 12 à 15 places. Les seconds doivent être pris en compte dans un plan de révision des places de parkings du quartier. Certaines manifestations peuvent amener 50 à 60 voitures.

Signalisation - A toutes les entrées depuis la rue, aux entrées des bâtiments, panneaux et plans de signalisation en couleurs et en braille pour permettre aux nouveaux venus, aux mal entendants et mal voyants de s'orienter sans aide.

Aménagements, La pente au-dessus de la rue Anatole-Plantations France sera aménagée en rampes d'accès, certains murs de soutènement des terrasses ainsi créés pourront aussi servir de bancs, possibilité dans cette zone d'une chute d'eau à paliers, sur pierres et galets. Il est à prévoir également un petit terrain de jeu, délimité, pour des enfants de moins de 8 ans accompagnant un adulte.

L'ensemble de l'espace sera aménagé en petites aires avec bancs, jeux d'échecs, entourées de haies taillées coupe vent, pas de pelouses d'apparat sur lesquels on ne peut marcher. Les plantations actuelles seront respectées, on ajoutera des espèces variées, voir exotiques, genre "jardin botanique". On pourrait aussi profiter des dénivellations pour créer dans l'espace extérieur commun un amphi en plein air.

La façade latérale de la poste demande à être aména-gée, on installerait dans cette zone un téléphone public, un abri, des bancs, peut-être un kiosque à journaux, et un parc à bicyclettes.

UTILISATION - DISPONIBILITE DE LA MAISON DES 4 MOULINS

L'organisation des activités déjà prévues dans la maison, telle qu'elle se dessine au fil des pages précédentes, fait apparaître trois grands types d'espaces :

- . des locaux à usage collectif (atelier - salle T.P. - salles de réunion etc...)
- . des locaux privatifs (bureaux - dépôts - salle de maintenance etc...)
- . des espaces communs (ensemble bibliothèque, gestion de la maison).

Au passage, on notera que dans l'enveloppe actuelle des bâtiments, un vaste espace comme la salle de conférence, avec ses exigences en visibilité, accès etc. ne trouve pas forcément place et demandera peut-être une construction neuve.

Dans un tel ensemble, où les espaces communs et les locaux privatifs sont occupés à plein temps, une prévision sérieuse des activités, laisse apparaître une disponibilité certaine des locaux à usage collectif, en tenant compte évidemment de jours sensibles tel le mercredi (cf. tableau p. 45). La maison des 4 Moulins offrirait donc au quartier :

- des **espaces** : salles de réunions de petits groupes, atelier, salle de conférence,
- des **services** : reprographie, labo-photo, atelier audio-visuel, et au-delà une **animation** dont les expositions, la bibliothèque, le planétarium seraient les pivots.

Il appartiendra aux habitants du quartier comme aux associations scientifiques de faire vivre cet ensemble. On trouvera au chapitre gestion des propositions allant de la gestion matérielle quotidienne à des hypothèses de développement beaucoup plus vastes.

LOCAUX PRIVATIFS

LOCAUX	ASSOCIATIONS	DISPONIBILITES
6 BUREAUX 25 m2	SEPNB	
	SEPNB	
	CISTEM (2)	
	APIIAI	
	AOBL	
3 SALLES DE 70 m2	BAAC	
	BAAC	
	APIIAI	
2 salles de STOCKAGE 60 m2	CPM	
	AOBL	
2 salles de 60 m2	CISTEM	
	CPM	
4 DEPOTS 6 à 9 m2	SEPNB	
	SEPNB	
	APIIAI	
	AOBL	

ESPACES COMMUNS

LOCAUX			DISPONIBILITE			
GESTION :	Bureau	20 m ²				
	Salle d'Attente	15 m ²				
	Stockage	20 m ²				
ACCUEIL	- Cafétéria - Expo.	70 m ²				
LOGEMENT	GARDIEN	80 m ²				
LABO	AUDIO-VISUEL	15 m ²				
CABINE	PROJECTION	10 m ²				
REPROGRAPHIE		20 m ²				
BIBLIOTHEQUE		600 m ²				
PLANETARIUM		50 m ²				

GESTION

Propositions pour
cahier des charges

Règlement intérieur

Structures et animation

INTRODUCTION

La Gestion Matérielle

Elle sera le fait d'un collectif des associations hébergées dans cet équipement, qui en définira les grands axes en relation avec la municipalité dans le cadre d'un accord conventionnel.

La mise en oeuvre du travail matériel de cette gestion se fera par un personnel salarié permanent

- respect du planning
- entretien autre que celui des locaux affectés aux associations
- tenue de la comptabilité dépendant du collectif etc...

Les finances sont assurées par un Budget alimenté par la collectivité, mais la comptabilité tenue au siège de la Maison doit faire apparaître la part de chaque association.

L'Animation

C'est non seulement entretenir une vie entre les associations des 4 Moulins ainsi qu'avec tout ce qui touche à la culture scientifique, c'est surtout apporter quelque chose à la population, créer, entretenir une vie culturelles scientifiques dans la cité.

Cette animation va du projet le plus modeste: proposer, montrer ce que l'on fait, ce que l'on sait faire dans sa spécialité, jusqu'aux réalisations ambitieuses sur un thème global faisant appel à des équipes pluridisciplinaires.

Ceci suppose donc que la Maison des 4 Moulins soit ouverte à tout ce qui de près ou de loin touche à la culture scientifique, soit en abritant la culture scientifique, soit en abritant d'autres associations,

soit en mettant les installations, les équipements à leur disposition.

Ceci suppose aussi que les associations aient des projets pédagogiques propres et originaux.

Le collectif des associations assurera la cohésion des projets et des actions dans le cadre de rencontres régulières d'élaboration de planning.

Les Structures

Quelque soit la dimension, le rayonnement que l'on veut donner à la Maison des 4 Moulins, il y a 3 catégories de problèmes à résoudre:

- le quotidien : fonctionnement matériel
- l'animation : affaire de chacun individuellement et de tous collectivement
- les manifestations : des travaux à réaliser

Les partenaires qui peuvent prendre en charge ou seulement participer sont nombreux: les associations abritées aux 4 Moulins, la Mairie, le responsable de la Maison, le quartier, les associations scientifiques abritées ailleurs, d'autres associations, l'Université, Centres de Recherche, Entreprises, les établissements ou associations d'enseignement, le public regroupé en clubs, associations, maisons, le public non regroupé etc...

Les regroupements pour faire participer, le partage des responsabilités, des tâches peuvent se faire suivant des formules dont on évoque quelques exemples dans la 3ème partie.

A ce niveau il y a des choix politiques à faire; en guise de conclusion nous citerons le rapport (nov. 79) d'une association pour un centre culturel scientifique centre ouvert à Grenoble depuis 2 ans.

Ce sera ... " un lieu de confrontation et d'échanges entre publics, groupes sociaux, associations,

un lieu d'information, d'étude, de recherche d'analyse et de réflexion (soulignons en particulier le rôle important que peut jouer une expérimentation par le public lui-même),

un lieu éventuel de "conservation"

un lieu de "formation".

En somme il s'agit de mettre en place un centre vivant et ouvert de culture scientifique afin de mettre la "chose scientifique" à la portée de tous.

Par le domaine qu'elle touche, l'animation scientifique est une chance à saisir car elle peut atteindre un public complémentaire à celui de l'action "culturelle" traditionnelle, car elle concerne le monde où nous vivons, notre quotidien.

I - FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF FINANCIER

GESTION MATERIELLE

**Locaux
Matériel
Fonctionnement**

**Finances
Fonctions
Règlements**

Quelque soit l'étendue des activités (2^e partie) de la Maison des 4 Moulins, quelque soient les structures à mettre en place (3^e partie), il y a un **minimum de tâches qui s'imposent** pour répondre au but premier: ABRITER

1. Principe général

L'ensemble des tâches administratives, financières, matérielles, sont confiées à un "responsable" permanent salarié assisté d'un "adjoint".

2. Les Locaux

La Mairie met à la disposition des Associations à caractère scientifique un ensemble de locaux et terrains, remis en état, transformés et équipés pour répondre à leurs besoins spécifiques.

2.1 Mise à disposition

Ces locaux sont attribués en propre à chaque association : "locaux privés", ou sont équipés et réservés à une fonction pour utilisation par tous : "locaux communs" ou "d'utilisation collective"

La mise à disposition des associations représente des prestations en nature

- calculées à la surface et réévaluées tous les ans suivant l'indice du coût de construction pour les locaux privés
- calculées et réévaluées de même et réparties au prorata du temps d'occupation pour les locaux communs.

Le responsable de la Maison

- veille au bon état des immeubles et installations
- intervient ou alerte les services techniques de la ville en cas de dégradation ou de risque de dégradation
- intervient auprès des utilisateurs, si besoin, pour rappeler les règles de bon fonctionnement
- a un double des clés des locaux privés pour intervenir en cas d'incident

Les services techniques de la ville font une visite annuelle pour établir l'état des lieux.

(Voir Cahier des Charges §71)

2.2 Locaux privés

Ils sont placés sous la responsabilité de chaque association. Celles-ci s'engagent

- à souscrire une assurance contre l'incendie et les risques locatifs et de responsabilité civile (voir infra § 4.5)
- à assurer le nettoyage des locaux, les réparations locatives

(voir Cahier des Charges §71)

2.3 Locaux communs ou d'utilisation collective

Ils sont

- placés sous la responsabilité de chaque association

- locataire
- réservés aux seuls membres des associations sauf ceux affectés aux manifestations
 - fermés à clef, clef déposée chez le responsable
 - utilisés suivant un planning établi avec le responsable

(voir Règlement Intérieur § 7.2)

3. Matériel

La Mairie équipe les locaux communs, ainsi que les espaces extérieurs du matériel nécessaire à la réalisation du but pour lequel ils ont été conçus.

3.1 Apports de la Mairie

Ces équipements et matériels seront mis en place au fur et à mesure des besoins et des possibilités. Les associations qui désireront des équipements plus compliqués, plus performants, se les procureront et en garderont la propriété.

Les équipement et matériel figureront sur un inventaire constamment mis à jour, vérifié autant que besoin par le responsable et une fois par an par les services de la ville.

(voir Cahier des Charges § 7.1)

3.2 Obligations des Associations

Les associations s'engagent à respecter les règles d'utilisation courante et d'utilisation des matériels.

Les dégradations seront à la charge des associations dont dépend leur auteur.

(voir Règlement Intérieur § 7.2)

Les besoins d'équipements complémentaires sont étudiés lors de la préparation du budget et satisfaits après décision de la Mairie.

4. Fonctionnement et Services

Le responsable de la Maison assure le fonctionnement correct de l'ensemble. Lorsqu'il y a problème celui-ci doit être débattu directement entre le responsable et la ou les associations concernées.

4.1 Chauffage - Electricité - Eau

Ces services sont fournis par la Maison. La Mairie en assume la charge financière qui représente une prestation en nature. La répartition comptable de cette prestation entre les associations se fait au prorata des surfaces des locaux privés, et de la surface et du temps d'occupation des locaux communs.

(voir Cahier des Charges § 7.1)

Les associations s'engagent à mettre tout en oeuvre pour limiter les consommations, en particulier veillent à l'extinction des lumières et remise en marche économique du chauffage après utilisation des locaux communs ; elles s'interdisent également l'usage de radiateurs électriques.

Le responsable est fondé à intervenir en cas d'oubli de ces règles. Il s'arrange pour que les locaux communs soient en température au moment de leur utilisation prévue au planning.

(voir R.I. § 7.2)

4.2 Téléphone

Un téléphone est installé dans les locaux du service: bureau du responsable - logement de l'adjoint.

Il est souhaitable que les PTT installent une cabine publique auprès de l'entrée pour l'usage des associations et de leurs membres et de la population du quartier.

Les associations qui le désirent se font installer le téléphone à leurs frais.

4.3 Ménage - Gardiennage

Les locaux privés sont entretenus par chaque association.

Les locaux communs sont entretenus par du personnel sous la responsabilité du responsable ou de son adjoint.

Le gardiennage a 3 fonctions :

- sécurité, prévention, vol, incendie etc.
- police, en particulier pour les espaces verts
- accueil, renseignements, guide.

Il est assuré par un gardien résidant.

La Mairie assume la charge financière qui représente une prestation en nature. La répartition se fait suivant les mêmes critères que pour le chauffage.

4.4 Espaces verts

Ils sont ouverts au public en permanence et sont lieux de passage, de promenade, de repos.

Les gros travaux d'entretien sont assurés par les services techniques de la ville. Les travaux d'entretien courant sont effectués par le gardien.

4.5 Assurances

Etant donné la diversité des activités, des associations, des horaires, des publics, des locaux, il faut veiller à ce que tous les risques soient assurés et qu'il n'y ait pas de double emploi.

La meilleure méthode consisterait à confier le tout à un même assureur, ou à confier tout le dossier à un service spécialisé de la Mairie, pour étudier les risques permanents et occasionnels et pour faire les ventilations, pour chacun.

Le responsable de la Maison devra connaître l'ensemble du dossier.

5. Finances

Elles sont assurées pour l'essentiel par la Mairie, mais les associations doivent être aussi parties prenantes.

5.1 Budget

Le Budget comporte 3 divisions :

- Budget de Fonctionnement. C'est l'ensemble des dépenses nécessaires pour assurer l'abri et le fonctionnement correct des associations. (voir § 4 ci-dessus + traitement du personnel permanent)
- Budget d'Animation. C'est l'ensemble des dépenses nécessaires pour les manifestations publiques (voir 2^e partie)

Dans la pratique comptable, ces 2 budgets peuvent être confondus, mais pour l'élaboration, la présentation, la discussion il est intéressant de les scinder pour y voir plus clair.

- Budget d'investissement.

5.2 Préparation

La préparation est assurée par le responsable de la Maison :

- Il interroge les associations pour connaître les besoins nouveaux, les désirs, les remarques
- Certaines manifestations pouvant être subventionnées par des organismes, des entreprises ou autres, il recherche ces ressources en accord avec les instances d'animation
- L'ensemble est soumis à l'organe délibératif de la Maison (voir 3^e partie). Celui-ci arrête le Budget.

5.3 Vote

Le Budget ainsi arrêté est soumis au Conseil Municipal.

En cas de désaccord, il y a navette entre la Commission des Finances du Conseil Municipal et l'organe délibératif de la Maison.

Une fois les Recettes votées par le Conseil Municipal le Budget est retourné aux responsables de la Maison.

5.4 Exécution

Le responsable de la Maison engage les dépenses dans la limite des crédits. Les factures sont vérifiées et signées par lui.

Les règlements sont effectués par le trésorier payeur de la Ville.

En cas de difficulté le responsable alerte soit les services financiers de la ville, soit l'organe délibératif de la Maison.

5.5 Comptabilité

La comptabilité est tenue par les services de la ville.

Le responsable de la Maison tient comptabilité parallèle à la manière du Compte Administratif des Communes.

Cette comptabilité doit faire apparaître

- la part de chaque association dans les dépenses communes
- le coût des manifestations mettant en oeuvre des moyens autres que ceux propres à une association.

6. Fonctions

6.1 Analyse

Maintenance

Surveillance des locaux (prévention, vol, effraction, incendie...)

Surveillance de l'utilisation des locaux et du matériel (auprès des associations)

Chauffage

Petit entretien intérieur (tournevis, marteau...)
Petit entretien extérieur (papiers gras, binette...)
Ménage
Remise en état des locaux communs

Gestion

Formalités administratives
Achats, approvisionnements
Plannings
Budget
Comptabilité

Relations publiques

Police des Lieux
Accueil, Renseignements, Guide
Mise en relations des membres des associations
Relations avec le public - quartier - ville

Animation (voir 2^e partie)

6.2 Répartition des fonctions

Ces fonctions peuvent être réparties sur 2 postes

6.21 "Responsable"

La dénomination exacte est à trouver : directeur-gestionnaire-économe-intendant-gérant-responsable animateur.

Contenu : Responsabilité générale
Gestion
Relations publiques

Limité à ces fonctions il ne sera occupé qu'à temps partiel... mais il y a l'animation (voir 2^e et 3^e parties)

6.22 "Conciergerie"

La dénomination exacte est à trouver : adjoint-conciergerie-gardien-résident.

Contenu : Maintenance
Relations publiques (participation)

Du fait qu'il n'y a que 2 postes permanents on ne peut laisser la fonction Relations Publiques entièrement en sommeil lorsque le responsable est absent, le "conciergerie" doit donc y participer.

6.3 Charge des Postes

La charge financière du personnel salarié est supportée par la ville. Elle représente une prestation en nature. La répartition se fait suivant les mêmes critères que ceux des fournitures (voir § 4.1)

7. Les Règlements

Les principes, une fois adoptés, devront être codifiés en 3 catégories de textes.

7.1 Cahier des charges

ou Contrat. Similaire à celui liant actuellement la SEPNB à la ville, il fixe principalement la règle pour les problèmes liant chaque association à la Mairie (voir § 2.1,2.2,3.1,4.1,4.2,4.3,4.4,4.5,5.1 et 2^e et 3^e parties).

7.2 Règlement intérieur

Il fixe les règles de la vie quotidienne : utilisation

des locaux, matériels, rapports entre les associations et le responsable (voir § 2.1,2.3,3.2,4.1,4.5)

Il peut être modifié par l'organe de gestion. Les modifications doivent être approuvées par la mairie.

Un exemple de rédaction est proposé en annexe.

7.3 Définition de poste

En plus du contrat de travail, les employés permanents ont la définition de leur poste précisant leurs responsabilités.

Pour ce qui est du gardien ou "concierge" reste à harmoniser ses astreintes avec les 39 H. Quelques réflexions sont proposées en annexe.

Pour ce qui est du responsable reste à ajouter sa participation à l'animation (voir 2^e et 3^e parties).

II - ANIMATION

La Municipalité désire que les associations à caractère scientifique "s'ouvrent" vers le public, participant ainsi à l'animation de la cité.

1. Les données du problème

Animer c'est

- amener les associations à faire quelque chose pour la population
- amener le public à venir, à s'exprimer.

Pour qu'il y ait réussite il faut qu'il y ait adéquation entre ce que les associations proposent et ce que le public attend ou ce vers quoi il est attiré.

1.1 Côté associations

Amener les associations à faire quelque chose pour le public : les responsables des associations sont très absorbés par leur association et n'ont que fort peu de temps à consacrer à une activité annexe.

Animer c'est aussi amener les associations à travailler ensemble..., mais les associations abritées aux 4 Moulins

- n'ont pas beaucoup de points communs entre elles
- peuvent avoir des affinités plus grandes avec d'autres installées ailleurs dans Brest
- pourraient avoir des relations avec d'autres instances: université, centres de recherche, entreprises, associations non scientifiques.

1.2 Côté public

Amener le public à venir, s'exprimer

- c'est l'informer, d'où publicité bien sûr
- pour le public averti, c'est donner confiance par des références reconnues (ex : Comité de Patronage)
- pour le public profane, c'est répondre à une certaine curiosité, interrogation, inquiétude par rapport à la chose scientifique.

2. Les formes d'Animation

Il y a 2 formes d'animation :

- une animation permanente basée sur une politique de présence, de relations
- des manifestations

2.1 Animation permanente

- Relations internes entre les associations de la Maison
- Relations extérieures avec les autres associations avec les autres instances, université etc
- Relations avec le public privilégié, établissements enseignements, maisons pour tous etc
- Relations avec le public non regroupé.

Ces relations peuvent s'établir

- spontanément par relations personnelles
- de façon organisée par chaque association, par le responsable de la Maison
- dans le cadre d'une instance collective supérieure.

2.2 Manifestations

Ce sont les conférences, débats, expositions, sorties organisées etc.

Elles peuvent avoir une ampleur plus ou moins

grande et s'articuler de façon différente.

Dans un ordre croissant on peut citer quelques repères :

- 1° Une association **s'exprime**, offre au public ses travaux, ses informations
- 2° La Maison **reçoit** un groupe extérieur qui vient s'exprimer comme ci-dessus
- 3° Deux ou trois associations réalisent **en commun** un projet **plus large**
- 4° Une **équipe pluri-disciplinaire** réalise sur un **thème** auquel le public est sensibilisé une manifestation pluriforme.

3. Qui est concerné par l'animation

L'animation c'est l'affaire

- des associations : celles des 4 Moulins
les autres
- des 4 Moulins, donc de son responsable
- de tout ce qui s'intéresse à la culture dite scientifique.

4. Définitions sommaires

(1) **Organe de décision** au niveau de la Maison des 4 Moulins, ce peut être l'organe de gestion prévu dans la partie § 5

(2) Instance Supérieure

Organe composé de représentants

- de tout ce qui fait ou peut faire la vie culturelle-scientifique dans Brest
- des usagers, établissements scolaires, maisons pour tous etc
- de la Mairie.

(3) A la réalisation matérielle peuvent participer des étudiants, des enseignants, sans être membres actifs des Associations concernées.

(4) **Comité adhoc** constitué par l'Instance Supérieure, pour réaliser un projet, composé de gens intéressés par le projet et compétents en la matière et en vulgarisation.

(5) Apports extérieurs. Certaines administrations, certaines entreprises peuvent être intéressées et apporter une aide financière.

QUI INTERVIENT DANS LES MANIFESTATIONS ?

	Qui lance l'idée	Qui définit le thème	Qui décide l'action	Qui est Maître d'oeuvre	Qui réalise matériellement	Qui finance
Une Association des 4 Moulins s'exprime	l'Association	l'Association	l'Association en accord avec un organe de décision(1)	l'Association + le Responsable	l'Association + le Responsable	Budget Maison
La Maison des 4 Moulins reçoit une association extérieure	l'Association extérieure ou une Assoc. des 4 M. ou le Responsable	l'Association extérieure	l'organe de décision (1)	l'Association extérieure + le Responsable	l'Association extérieure + le Responsable	Budget Maison
2 ou 3 associations réalisent un projet commun	une Association ou tierce personne ou le responsable	une ou plusieurs associations	l'organe de décision (1) ou Instance Supérieure(2)	un groupe issu des Associations concernées + le Responsable	les Associations concernées + le Responsable + Extérieurs(3)	Budget Maison + Apports extérieurs(5)
Une équipe pluridisciplinaire traite un thème	N'importe qui ou Instance Supérieure(2)	Instance Supérieure(2)	Instance Supérieure(2)	Comité adhoc (4)	Groupe de Travail + le Responsable	Budget Spécial

III- STRUCTURES

Pour la **gestion** deux hypothèses de relation peuvent être envisagées:

1. L'organe de gestion a la responsabilité de gestion
Le responsable de la Maison dépend de lui.
2. L'organe de gestion n'a qu'un rôle de concertation.

Pour l'**animation** :

Elle peut être **centrée sur la Maison** (schéma 1 ou 2)

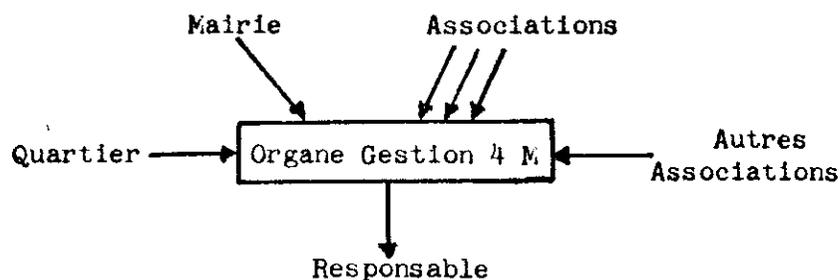
Elle sera pensée par les associations et le responsable décidée par l'organe de gestion réalisée par les associations aidées du responsable et de son adjoint.

L'organe de gestion est donc le centre

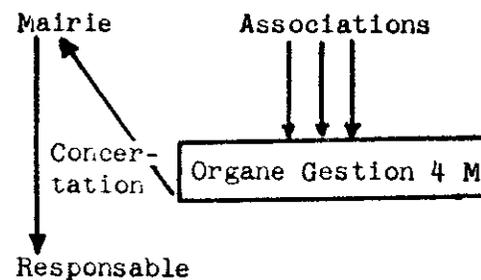
- de réflexion de l'animation
- de concertation des projets pédagogiques
- de lancement des actions

en plus de la gestion directe (schéma 1)
ou indirecte (schéma 2)

① CENTREE SUR LA MAISON 4 M



② CENTREE SUR LA MAISON 4 M



Elle peut être **ouverte sur l'extérieur** (schéma 3 et 4)

Ce peut être une hypothèse de développement.
L'animation sera pensée et décidée par une instance qui pourra être composée de :

- représentants des associations
- représentants de l'université
- utilisateurs privilégiés (étab. enseigt., maison de quartier)
- grand public
- municipalité

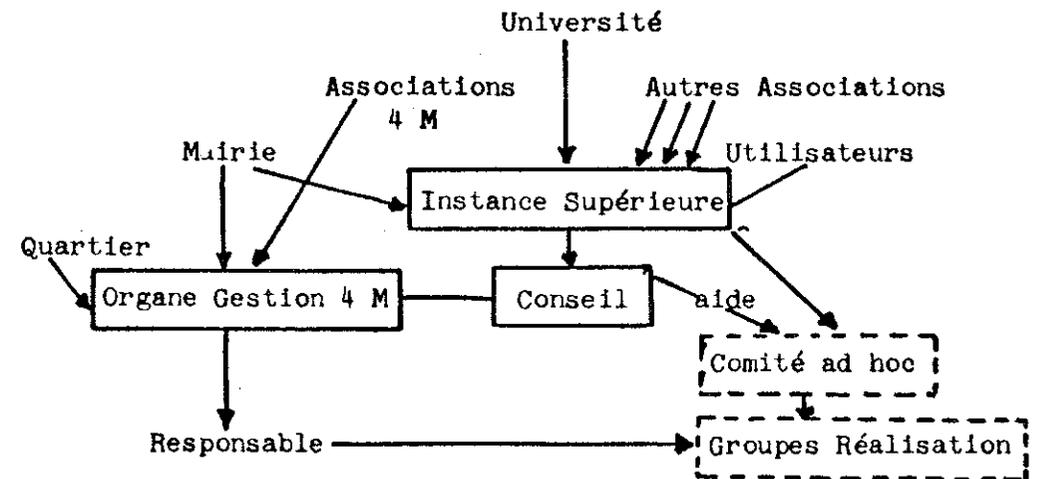
réalisé par des groupes de travail créés pour une action ponctuelle et dissous après.

L'instance supérieure serait le centre

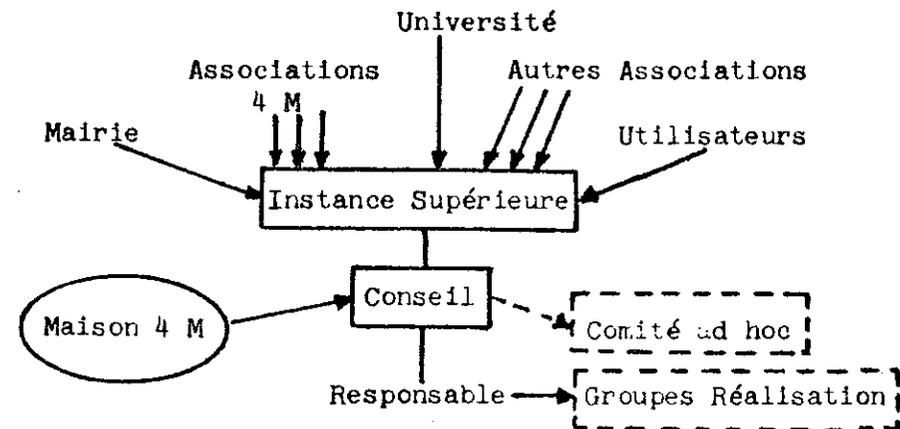
- de réflexion de l'animation
- de concertation des projets pédagogiques
- d'organisation des actions (schéma 3)

Elle pourrait même assurer la gestion de la Maison des 4 Moulins (schéma 4).

③ OUVERTE SUR L'EXTERIEUR



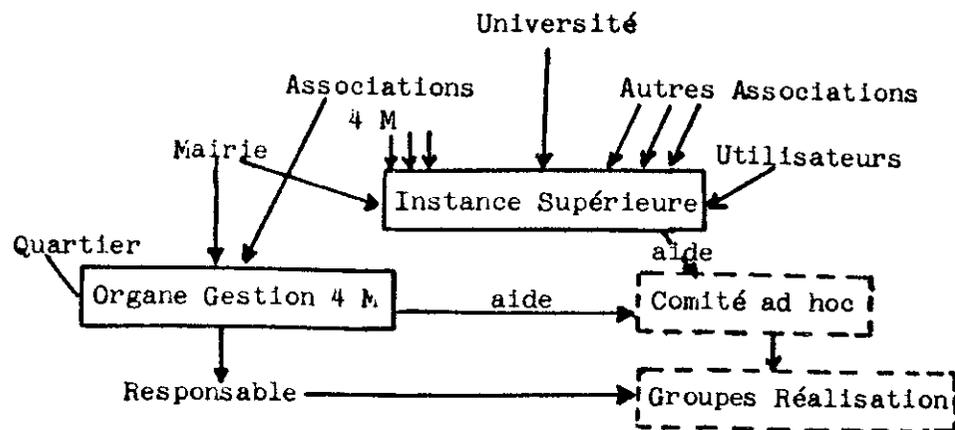
④ OUVERTE SUR L'EXTERIEUR



Une solution intermédiaire (schéma 5) consisterait à prendre la structure définie en (1)

- . organe de gestion étendant sa compétence à l'animation, responsable aux fonctions élargies.
- . instance supérieure pour cautionner l'expérience, être un lieu de concertation, puis d'organisation et réalisation de manifestations en créant des groupes de travail pour la réalisation (schéma 5)

⑤ SOLUTION INTERMEDIAIRE



Suivant la solution adoptée, il faudra compléter :

- les **Cahiers des charges** (voir § 7.1. p51) pour définir la participation des Associations aux différentes instances.
- les **Définitions de Poste** (voir § 7.3 p52)

et rédiger

- des **Statuts** pour les instances ayant personnalité juridique.

En manière de **conclusion** nous voulons souligner que les problèmes de gestion matérielle sont faciles à résoudre s'il y a l'argent, plus délicats sont ceux concernant l'animation.

Certaines propositions sont très "futuristes" et peuvent paraître utopiques : réalisation de manifestations autour de thèmes pluri-disciplinaires.

Mais en réunissant des associations, en leur offrant des facilités matérielles, en leur demandant de se tourner vers l'extérieur avec dynamisme, de larges perspectives sont ouvertes.

Une structure n'a jamais donné la vie, elle peut par contre la freiner, l'étouffer. Ce sont les hommes qui créent la vie, celui qui sera le responsable de la maison peut tout scléroser s'il évolue dans un cadre contraignant, peut en faire son "affaire personnelle" s'il est trop dynamique et abandonné à lui-même.

En définitive les choix sont donc politiques et tournés vers l'avenir.

ANNEXES :

- 1° Règlement type pour utilisation
du labo-photo
- 2° Normes pour la construction
d'une bibliothèque
- 3° Ameublement d'une bibliothèque

EXEMPLE DE REGLEMENT D'UTILISATION DE LOCAUX COMMUNS EQUIPES DE MATERIEL COMMUN: LABO-PHOTO

Valable également, avec des adaptations, pour : Labo Audio-Visuel - Atelier Bricolage - Salles Pédagogiques Salles de réunion - Reprographie.

1° DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES LIMITES:

Le Labo Photo a pour but de permettre :

- le développement de films N et B en formats courants
- le tirage, l'agrandissement de films négatifs N et B
- tous travaux complémentaires ou annexes aux précédents
- la reproduction de diapositives

Ultérieurement on pourra y envisager l'agrandissement et le développement de films couleur négatifs ou positifs.

2° RESPONSABILITE

La responsabilité générale du labo-photo est assurée par le responsable de la Maison. Elle est définie à l'art. 8.

3° LES UTILISATEURS

Les utilisateurs sont exclusivement les Associations adhérentes et leurs membres qui se servent du labo-photo sous la responsabilité de leur Association.

4° LES LOCAUX

Les locaux sont placés sous la sauvegarde des Associations et de chaque membre utilisateur.

- Chaque utilisateur doit

- . utiliser le local pour le seul usage pour lequel il est conçu
- . maintenir le local en bon état

En fin d'utilisation :

- . fermer les fenêtres, les robinets, le chauffage, éteindre l'électricité
- . fermer la porte à clef
- . avertir soit son Association soit le responsable lorsqu'il constate une dégradation, défektivité, dérèglement, mauvais fonctionnement des biens immobiliers.

5° LE MATERIEL

Le matériel de base permettant de réaliser les objectifs définis à l'art. 1 est propriété de la Mairie (ou Association de Gestion) et il est mis à la disposition des Associations et de leurs adhérents.

Il figure sur un inventaire mis à jour à chaque modification et distribué à chaque Association utilisatrice.

Le matériel supplémentaire est acheté par chaque Association suivant ses besoins et ne sert qu'à elle sauf accords particuliers.

Les biens de consommation sont achetés par chaque Association.

6° GARDE DU MATERIEL

Le matériel de base est placé sous la sauvegarde de chaque utilisateur qui en use suivant les règles techniques habituelles.

Chacun est responsable pécuniairement des dégâts qu'il commet.

En cas de panne, bris, incident d'utilisation, le premier qui le constate doit alerter le plus rapidement possible le responsable.

En fin d'utilisation l'utilisateur doit :

- . veiller à ce que tout soit rangé à sa place et les déchets mis en sac poubelle
- . recouvrir le matériel de ses moyens de protection

Le matériel et les produits propres à chaque Association sont rangés dans des armoires individuelles, fermées à clef.

Chaque Association est responsable de ses propres affaires sans recours possible contre la Mairie ou l'Association de Gestion en cas de disparition, vol, destruction pour quelque cause que ce soit.

7° REPRODUCTION DE DIAPOS

L'appareil à reproduire les diapositives est rangé dans un placard du laboratoire.

Il peut avantageusement être utilisé dans n'importe quel autre lieu.

Il doit être remis en place après chaque utilisation.

8° UTILISATION

La clef du local est accrochée dans le bureau du responsable de la Maison.

Chaque utilisateur va la demander au responsable ou au gardien, et la rapporte sitôt la fin d'utilisation soit au responsable soit au gardien soit la dépose en un endroit convenu.

Un planning d'utilisation est affiché dans le bureau du responsable et dans le laboratoire.

Chaque Association exprime ses besoins au fur et à mesure et au maximum pour les 4 semaines à venir en précisant date - heure - durée d'utilisation - nombre de postes occupés.

Lorsque deux Associations sont en concurrence sur la même date, le responsable leur demande de rechercher un accord amiable. En cas de difficulté il tranche.

Le responsable tient le planning du laboratoire à jour au moins une fois par semaine.

A chaque séance l'utilisateur émarge le planning.

9° ROLE DU RESPONSABLE

Le rôle du responsable consiste à :

- rechercher un accord lorsqu'il y a double demande d'utilisation
- tenir le planning d'utilisation
- veiller à l'état des lieux, à l'entretien du matériel figurant à l'inventaire
- alerter les responsables lorsqu'il y a anomalie
 - . soit l'utilisateur s'il y a mauvaise utilisation, mauvais rangement
 - . soit la Mairie s'il y a dégradation des locaux
- veiller au réapprovisionnement des biens consommables, à l'évacuation des déchets
- provoquer les visites d'entretien, les petites réparations du matériel

REFLEXIONS A PROPOS DES HORAIRES DU GARDIEN RESIDENT OU CONCIERGE

Il serait utile d'avoir l'avis des gens en poste dépendant directement ou indirectement de la Mairie; on aurait ainsi une analyse plus concrète des problèmes.

A défaut, voici quelques réflexions théoriques:

Le poste comporte 3 groupes de tâches:

1. des tâches habituelles, programmables, dont le temps peut être comptabilisé: ménage, entretien, chauffage, visite des locaux, etc...
2. des tâches occasionnelles, soit prévisibles - suppléance du responsable -accueil -cafétéria, etc... - soit imprévues (intervention sur incident) - se situant dans ou hors horaires normaux - dont le temps peut être comptabilisé mais non vérifié.

L'ensemble de ces tâches donne un temps d'occupation qui peut être limité à 39 H.

3. des tâches de "concierge" faites de petits dérangements et surtout d'une astreinte de présence qui empêche toute sortie aux heures de repos, tout week-end. La compensation habituelle est le logement.

Les inconvénients du poste sont
- l'astreinte de présence permanente
- des horaires irréguliers et hors des plages normales.

Elements de solution : (idées, suggestions à soumettre à l'épreuve de négociations)

1. Ne pas astreindre à une présence permanente;

donner au concierge le droit:

- de s'absenter 1 ou 2 soirées par semaine à des jours variables
- de profiter de 2 jours de congé par semaine en week-end ou autres jours

2. Assurer les remplacements de longue durée soit par un agent de remplacement, ou par des visites périodiques et fréquentes.

Les absences de jour peuvent être compensées par la présence du responsable. Accord amiable entre les deux.

Des personnes âgées peuvent assurer des remplacements partiels.

3. Limiter le travail hors des plages normales au strict indispensable.

4. En cas de travail tardif, de travail le dimanche, de temps supérieur à 39H, possibilité de récupération

5. Le gardien résident étant l'adjoint du responsable, les solutions doivent pouvoir se trouver par concertation entre les deux sur la base des deux principes suivants:

- a) pas d'obligation à une présence 24H sur 24H.
- b) un planning commun des responsables de Maison et de la Mairie doit préciser pour chaque jour, pour chaque heure s'il y a présence et qui assure la présence.

SUCCURSALE 16 000 HABITANTS

PROGRAMME QUANTITATIF *	Documents ⁷	Places assises	Surface
SERVICES PUBLICS			
Hall ⁸	—	—	41
<i>Section adultes-adolescents</i>			
Prêt livres	13 100 L	13	164
Consultation livres	1 300 L	16	66
Périodiques	35 P		
<i>Section enfants</i>			
Prêt livres	8 200 L	20	119
Consultation livres	1 400 L	28	89
Périodiques	16 P		
Heure du conte	—	30	33
Atelier d'expression	—	15	30
Discothèque	2 700 D	4 ⁹	47
Salle polyvalente	—	32	38
Total services publics	24 000 L 2 700 D 51 P	158	627
SERVICES INTÉRIEURS			
Bureau	250 L	2	21
Manutention	1 000 L	2	25
Total services intérieurs			46
Total services publics et intérieurs			673
Circulations, sanitaires, locaux techniques ¹¹			72
TOTAL DES SURFACES DANS ŒUVRE (en mètres carrés)			745

POPULATION JUSQU'À 6000

POPULATION DE 6000 à 10000 HABITANTS

130 m²80 m²

—

210 m²

50 m²20 m²

—

70 m²

70 m²

350 m²SERVICES PUBLICSAdultes 160 m²Enfants 120 m²Autres services 40 m²320 m²

SERVICES INTÉRIEURSManutention bureaux 50 m²Magasins 30 m²

Autres services —

80 m²

Circulations 100 m²

TOTAL

500 m²

*

normes de la direction des bibliothèques

EQUIPEMENT DE BASE D'UNE BIBLIOTHEQUE

*

SALLE D'EXPOSITIONS

- vitrines hautes
- vitrines basses
- panneaux

SALLES DE PRET

Adultes :

- banque de prêt
- chaises pivotantes à roulettes
- ensemble de rayonnages
- fichiers

pour le coin périodiques (le cas échéant) :

- ensemble mural de rayonnages
- rayonnages en épis
- tables de lecture
- chaises de lecture
- carrels
- tables basses
- chauffeuses

Enfants :

- banque de prêt
- chaises pivotantes à roulettes
- chariots à livre
- ensemble de rayonnages
- fichiers

pour le coin périodiques (le cas échéant) :

- ensemble mural de rayonnages
- tables de lecture
- chaises de lectures
- tables basses
- chauffeuses
- bacs à albums
- podium
- meubles à périodiques

*

aide-mémoire communiqué par la bibliothèque municipale de BREST

MATERIEL DIVERS

- Armoire pharmacie
- Marchepieds
- Aspirateurs
- Chariots ménage
- Pendules
- Serre-livres
- Panneaux mobiles pour signalisation
- Bacs plastique
- Machine à café
- Chevalets conférence
- Calculatrice
- Cendriers
- Porte-parapluies
- Portemanteaux
- Vestiaire
- Corbeilles à papier
- Machines à écrire
- Cisaille
- Massicot
- Assembleuses circulaires
- Signalisation
- Armoires de classement
- Armoires à clés
- Coffrets à monnaie
- Sèche-mains
- Distributeur de papier
- Cireuse
- Boîtes à fiches
- Repose-pieds
- Sièges de repos

BUREAUX

- Bureaux (poste de travail)
- Chaise pivotante à roulettes
- Chaises visiteurs
- Rayonnages
- Armoires

SALLE D'ANIMATION

- Tables
- Chaises
- Poufs

RESERVE

- Rayonnages

MATERIEL DE PROJECTION

- Ecran
- Projecteur diapositives
- Synchro Dia
- Lecteur de cassettes
- Projecteur super 8
- Platine électrophone
- Platine magnétophone
- Meuble de rangement
- Table de projection
- Vidéo

